

# COMMISSION EUROPEENNE

DIRECTION GENERALE DEVELOPPEMENT ET COOPERATION EUROPEENNE - EUROPEAID

## Etude sur le développement des compétences dans l'économie informelle

Richard Walther

Contrat N° DCI-EDUC/2012/308-818

FEVRIER 2013

## Sommaire

Liste des abréviations .....	4
Liste des figures .....	5
Executive summary.....	6
Résumé de l'étude .....	12
Introduction.....	18
Chapitre 1 : Le secteur informel : des marges au cœur de l'économie.....	20
1.1.    Une économie de la vie quotidienne.....	20
1.2.    Une économie présente et en croissance dans la plupart des pays .....	21
1.3.    Un secteur « employeur » et créateur d'emplois.....	23
Chapitre 2 : le secteur et l'emploi informels comme parties intégrantes des économies nationales .	25
2.1. La définition statistique du secteur informel (1993) .....	25
2.2. La définition statistique de l'emploi informel (2001/2003) .....	26
2.3. Le secteur informel comme secteur de production de biens et de services (2012) .....	27
Chapitre 3 : les facteurs de structuration et d'évolution du secteur informel .....	29
3.1. Les critères d'hétérogénéité du secteur.....	29
3.2. Les divers degrés d'informalité et/ou de formalisation .....	31
3.3. Les leviers de passage d'une économie de subsistance à une économie de croissance et de développement. .....	32
3.3.1. L'efficacité latente, mais réelle, du niveau d'éducation atteint.....	32
3.3.2. Le rôle espéré et incontournable d'un cadre institutionnel approprié.....	33
3.3.3. Le développement des compétences comme facteur de dynamisation du secteur informel .....	35
Chapitre 4 : Les facteurs d'efficience de l'éducation et de la formation en secteur informel.....	37
4.1. Premier facteur : favoriser l'accès de tous, enfants, jeunes et adultes à un socle commun de connaissances et de compétences .....	37
4.2. Deuxième facteur : reconnaître que le secteur informel est le plus grand producteur de compétences dans les pays en développement.....	38
4.3. Troisième facteur : investir dans l'élévation du niveau de qualifications des jeunes et des adultes du secteur informel .....	40
4.4. Quatrième et dernier facteur : donner visibilité et valeur à l'ensemble des compétences acquises en secteur informel.....	44
Chapitre 5 : Des orientations d'action pour un renforcement des capacités de développement du secteur informel .....	47
5.1. Les facteurs clés d'une d'intervention efficace et pertinente d'éducation et de formation .....	47
5.1.1. Les principales caractéristiques des projets européens sur l'EFTP en secteur informel....	47

5.1.2. Des pistes d'action tirées de l'analyse des résultats des projets européens .....	48
5.2. Les contours d'un cadre d'action globale de renforcement des compétences du secteur informel .....	50
5.2.1. Une hypothèse de départ : le développement économique doit précéder le processus de formalisation.....	50
5.2.2. Qui former ? D'abord les professionnels du secteur en fonction de leur différenciation de niveau de développement.....	51
5.2.3. Former avec quels outils, quels moyens et quels partenaires ? Identifier, améliorer et compléter l'offre existante avant de concevoir de l'inédit .....	51
5.2.4. Selon quels critères d'efficacité ? Evaluer les effets de la formation à la fois sur les mentalités, les revenus et le comportement social .....	52
5.2.5. Pour atteindre quels résultats durables ? Renforcer les capacités individuelles autant que les capacités collectives des acteurs informels urbains et ruraux.....	52
5.2.6. Avec quels modes de reconnaissance ? Définir préalablement pour chaque parcours et dispositif de formation les modalités de sa possible certification .....	53
5.3. Les mesures à prendre pour investir de façon prioritaire dans les besoins de compétences des jeunes et des adultes du secteur informel .....	54
5.3.1. Les a priori méthodologiques de la définition des mesures à prendre .....	55
5.3.2. Les facteurs clés de l'efficacité et de la pertinence des mesures à prendre .....	55
5.3.3. Des propositions de mesures à prendre pour développer des compétences des jeunes et des adultes du secteur informel.....	56
En conclusion .....	59
Bibliographie.....	61

## Liste des abréviations

AFD	Agence française de développement
BAD	Banque africaine de développement
BIT	Bureau international du travail
BPT	Brevet professionnel de technicien
BQP	Brevet de qualification professionnelle
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CC	Certificat de compétence
CFA	Certificat de fin d'apprentissage
CIST	Conférence internationale des statisticiens du travail
CNC	Cadre national de certification
CQB	Certificat de qualification de base
CQM	Certificat de qualification des métiers
CQP	Certificat de qualification professionnelle
DCTP	Développement des compétences techniques et professionnelles
EFTP	Enseignement et formation technique et professionnelle
EPT	Enseignement pour tous
GIZ	Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (coopération allemande)
IECD	Institut européen de coopération et de développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des nations unies
PIB	Produit intérieur brut
RDC	République démocrate du Congo
TPE	Très petite entreprise
UIL	Unesco institute for lifelong learning
UPI	Unité de production informelle

## Liste des figures

Figure 1: L'emploi informel dans le monde	P.21
Figure 2: L'emploi informel dans l'espace UEMOA	P.22
Figure 3: Le secteur informel, urbain et rural, a permis d'absorber la crise	P.24
Figure 4: L'emploi informel dans les secteurs informel et formel	P.26
Figure 5: L'éducation et la formation comme facteurs de réduction de la pauvreté	P.32
Figure 6: Le secteur informel forme la très grande majorité de la population	P.39
Figure 7 : La formation professionnelle comme facteur de dynamisation du SI	P.43
Figure 8: Le système de DCTP	P.45
Figure 9 : Les résultats de l'évaluation des projets du sous-programme EFTP	P.49
Figure 10: Les hypothèses de travail préalables aux mesures à prendre	P.55
Figure 11: Les facteurs clés de l'efficacité et de la pertinence du DCTP	P.55
Figure 12: Les mesures à prendre dans le cadre d'un plan d'action globale	P.56
Figure 13 : Le cadre d'action globale	P.58

## Executive summary

### **The increasingly normal status of the informal economy**

The informal nature of the economy in developing countries has been a topic of debate since the 1970s. This has led to extensive research, which provides an insight into what is called informal sector or economy. The work carried out within the framework of the International Conference of Labour Statisticians (ICLS) has shown that the areas of activity referred to by these terms in reality account for a large proportion of national economies and, more specifically, the products and services provided by individual companies as well as small and very small businesses in the countries concerned. It has also extended the concept of the informal economy to include jobs in formal companies that do not include all of the guarantees offered by what the International Labour Organisation (ILO) calls decent work.

Recent studies by the Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) and the African Development Bank (AfDB) on youth employment in Africa have placed the concept of informal economy at the heart of debates on future development policies. By showing that the urban and rural informal sector has served as a buffer against the crisis between 2008 and 2010, these studies have highlighted the sector's ability to create jobs and wealth. They have stressed its vital role in helping the vast majority of young people to enter the world of work and in ensuring they play an economic role, while as far as possible helping to minimise youth unemployment, which is a social time bomb, especially in Africa.

Investment in what statisticians call the “households institutional sector” is thus becoming an economic and social priority. It is increasingly included in developing countries’ political strategies. There is now effectively a consensus among large bilateral and multilateral cooperation organisations on the matter. However, questions remain regarding the way it operates, its efficiency and relevance.

### **The need to invest in comprehensive capacity building in the informal sector**

While people currently agree on the need to boost the informal economy’s capacity for growth and development, there is a debate on how best to do so. Should we refocus public policies on demand and start by investing in infrastructure and the business environment? Should we, to the contrary, intervene on supply side and give companies better access to business finance, public procurement contracts, and ultimately to capacity building in all areas, including education and training?

Aside from the debate on the need to prioritise investment, there is another on how best to formalise the informal sector. Should those concerned in the sector first be brought within the framework of tax and social regulations before building their business development capacity, or, to the contrary, should they be encouraged to grow and develop in order to then comply gradually with formal regulations?

This study adopts a position on all these debates. It is based on field surveys conducted in countries that are developing economies with a highly informal dimension and among economic actors themselves in order to demonstrate that efforts to raise the level of knowledge and skills have notable effects on income growth and the quality of their products and services. It is based on the positions of the 54 African countries which came together at the 2012 Triennale of the Association for the Development of Education in Africa (ADEA), as well as those of key technical and financial partners, including the World Bank, the AfDB and the European Commission. It asserts that “skills

development in the informal economy" clearly plays a dynamic role in efforts to alleviate poverty and promote growth commensurate with sustainable development in countries with the lowest incomes.

#### **The latent, but real impact of the level of education attained**

Both the AFRISTAT survey on the informal sector in the capitals of West Africa and the "African Economic Outlook 2012 – Promoting Youth Employment" study published jointly by the OECD and the AfDB, use a mixture of quantitative and qualitative analysis to demonstrate that educational factors are a crucial driver when it comes to stimulating the informal sector. For example, AFRISTAT says that educational levels have a latent but decisive impact on the income levels of informal sector workers. While uneducated people and those educated to primary level have more or less the same income, individuals with a high school education earn two (2) times as much, and individuals who have been through higher education earn five (5) times as much. The OECD and AfDB study establishes that there is a proportional relationship between people's levels of education and the ability to find stable employment. The higher the level of education, the greater chance young people will have of finding waged and thus decent employment. As the French Development Agency's study on "Training in the Informal Sector" notes, informal sector growth must in all circumstances include efforts to raise the level of education of the people who work in it.

#### **The vital importance of being able to learn and access appropriate information**

The most recent studies on poverty (Banerjee and Duflo) demonstrate that the poorest economic actors lack the minimum information and degree of rationality required to be able to understand the precariousness of their situation and thus better plan the sustainable development their own business. They lack appropriate learning tools and basic knowledge "to survive, to live and work in dignity, to improve the quality of their lives, to make informed decisions, and to continue learning ..." (the Jomtien Declaration). For example, very few informal sector entrepreneurs are familiar with the basic rules of economics and trade. If they knew them, they would be to make better use of revenue from their products and/or services in order to then refocus their activities on the most profitable sectors or work. Similarly, most of them lack the data and analytical capacity they would need in order to be able to plan more than just a few days ahead, or, for the most advanced among them, a few months ahead. The political authorities must therefore establish a legislative, institutional and capacity-building framework that supports and promotes the business environment for individual companies as well as small and very small businesses.

#### **Using skills development to boost the informal economy**

Available data on technical and vocational skills development (TVSD) organised for young people and adults in informal employment shows that training and qualification policies take no account of 80% of informal workers, especially in sub-Saharan Africa. Except in a few cases, there are no skills development schemes for 80% of the underqualified young people seeking jobs and work in the informal sector. Nor are there any schemes to train the master craftsmen and entrepreneurs who train the vast majority of young people, except in countries that have invested in the reform of traditional apprenticeship.

This data also reflects the current effort both within countries and internationally to stress "the urgent need to invest heavily in raising levels of training and qualifications in order to wage an effective battle against the widespread unemployment and underemployment of young people and the lack of productivity in a largely informal economy" (ADEA Triennale). The European Commission is involved in this effort. By issuing two calls for proposals in 2009 on social and human development

in order to promote projects aimed at building the capacity of the informal sector, it sought to improve people's living conditions and, more broadly, to encourage the entire sector to pursue sustainable development and create less insecure jobs. The objective of this study is to make recommendations to increase the relevance of future European Commission initiatives aimed at helping to increase the education and training levels of informal economy actors, and thus to help them move more easily away from subsistence activity into growing sectors and entrepreneurial development.

#### **Factors ensuring the effectiveness of skills development in the informal sector**

Field surveys as well as statistical data and overall studies show that education and training only have an impact in well-defined conditions. Analysis of informal sector schemes and projects reveals a number of key factors relating to the effectiveness and relevance of education and training for young people and adults in the sector.

**First factor:** no skills development project or scheme can succeed if it is not targeted at a previously-identified group or if it does not meet clearly-identified knowledge and skills needs.

**Second factor:** it is firstly necessary to identify, strengthen and if necessary improve education and training organised by informal actors themselves before designing and developing new ways of acquiring knowledge and skills from the outside.

**Third factor:** it is only possible to enhance the knowledge and skills of people working in the sector or in informal jobs by developing, implementing and evaluating pathways in close collaboration with the beneficiaries and in direct partnership with the economic and professional organisations concerned and/or with the public and private providers best suited to implementing them.

**Fourth factor:** skills development for young people and adults in informal situations should not be a separate aspect of countries' education and training policies but part of a comprehensive approach that puts lifelong education and training at the heart of reforms.

**Fifth and final factor:** informal economy actors will more readily participate in the tax and social security process if their knowledge and skills are subject to professional recognition and nationally-awarded certification.

#### **Proposals and measures to increase the level of skills of young people and adults in the informal sector**

By examining current schemes and projects for the informal sector and their effective ability to meet the knowledge and skills needs of those who work in it, it is possible to draw up a list of the most appropriate education and training measures for boosting social and human development among actors in the sector, which would increase their income while progressively reducing the insecurity of their work and jobs. These proposals must take into account the fact that the sector is not a homogeneous entity. Rather, according to the analysis undertaken by the study, it is divided into two main categories of actors: firstly those who do subsistence activities and jobs and basically live from day to day; and secondly those who have adopted an entrepreneurial approach and are seeking to consolidate their development in the short or medium term.

- Those working at subsistence level, who are often already illiterate or have reverted to being so, first need access to functional literacy schemes, and, if possible, a common set of skills that can enable them to control their immediate personal, household and social environment. They will only truly be able to forge a career and move away from work just for economic subsistence when they get past this stage.

- Those working at the level of entrepreneurial development are producers of skills insofar as many of them, particularly master craftsmen, develop the skills of the very many young people entering the world of work, either through traditional apprenticeship or by learning their craft on the job. First and foremost, it is therefore necessary to recognise the vital role they play as trainers of apprentices and employees. Everything possible must be done to improve their skills. This means enabling them to structure the traditional apprenticeship process at a pedagogical level and helping to develop new-style apprenticeships. It will also be necessary to train them in management, innovation and entrepreneurship in order to increase their capacity to consolidate and sustain their business.

The following table, which is based on measures that have really been implemented, proposes education and training schemes for the two major categories of informal sector actor.

Proposed measures for the "subsistence activities" level	Proposed measures for the "growing and developing businesses" level
<b>Education measures</b>	
<p>1. <b>Provide education in functional literacy</b> for all people who have never been to school or who have forgotten what they learnt there, because being able to "read, write and count" is a fundamental pre-requisite for access to training</p>	NA
<p>2. <b>Improve the level of education</b> for undereducated people</p>	NA
<p>3. <b>Give all people access to a minimum set of core knowledge and skills</b> as prescribed for Africa by the ADEA Trienniale</p>	NA
<b>Vocational training measures</b>	
<p>4. <b>Organise management training</b> to foster the development of a process of fiscal and social regulation. The aim is to help people:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li data-bbox="330 1439 791 1608">separate household activities from professional activities by giving training in specific accounting rules and tools (cashbooks, scorecards)</li> <li data-bbox="330 1608 791 1675">learn about withholding or effective taxation</li> <li data-bbox="330 1675 791 1754">learn about social security regulations</li> </ol>	<p>Idem</p> <p>Idem</p>
<p>5. <b>Train people to do their jobs better</b> (basic skills and specific skills). The aim is to help them:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li data-bbox="330 1855 791 1989">define/update the occupational profile of the job done in partnership with professional organisations</li> <li data-bbox="330 1989 791 2046">develop content and training</li> </ol>	Idem

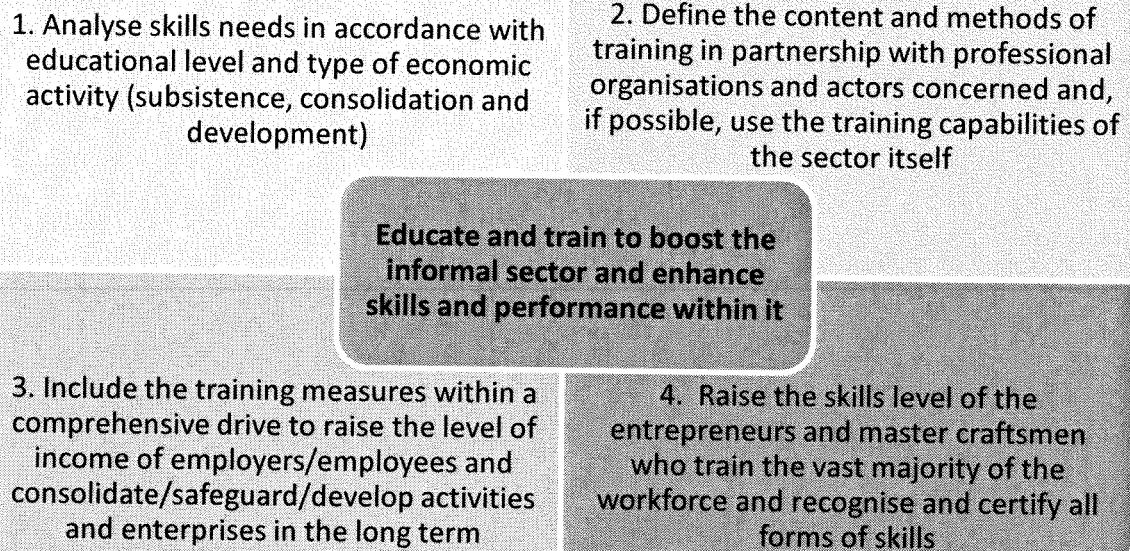
tools for different type of job, which are accessible for people of all educational levels	
6. NA	<b>Provide training to improve pedagogical techniques used and training/skills development practices</b> for apprentices and employees.
<b>Monitoring, support and advice</b>	
7. <b>Inform about/ give training on opportunities for expanding / consolidating business activities (mainly in local markets)</b>	<b>Provide access to information tools and analysis on opportunities</b> for developing the profession and sector of activity (in local and national markets).
8. <b>Organise monitoring activities</b> for those trained within the framework of their jobs	<b>Organise support and advice activities</b> to help people develop business plans and well-supported funding applications.
9. <b>Set up a permanent system for upgrading knowledge and skills</b>	<b>Set up a permanent system for upgrading and developing innovation</b> regarding technology and organisation.
<b>10. Help with retraining, if necessary</b>	<b>If necessary, help refocus business activity</b> on production and services that are better tailored to economic and social demand.

These measures and actions will be most effective if all of the education and training schemes implemented lead to recognition of a level of qualification that is part of a national qualifications framework. This will raise esteem for them by including them within overall education and training policies. It will also help ensure they become part of a system for validating and certifying all skills, regardless of how they are acquired.

#### **The need to develop a comprehensive framework for capacity building in the informal sector**

To ensure the stability and above all increase informal employment levels in all developing countries, it will be necessary to establish a strategic and operational framework to help raise the technical and professional skills levels of those who occupy such employment or have no other options when seeking to enter the world of work. This framework will only be able to achieve its objectives if, from the outset, it accurately identifies the real skills needs of workers and social groups in the informal economy. It can only be effective and truly boost the informal economy if it gives priority to training working professionals who teach their craft to the vast majority of young people entering the world of work.

Successful skills development requires the development of an education and training process that logically includes and respects the four steps outlined in the following diagram.



By pursuing this strategy, those responsible for European development policies will be able to develop schemes that are better targeted at groups of beneficiaries that have been clearly identified beforehand. This will do more to encourage efforts among stakeholders who are already training and developing the skills of young people and adults in the informal sector. The objective is, no more no less, to contribute to a paradigm shift, whereby there is a comprehensive reform of existing education and training systems to prevent them from using all of their resources for a very small minority of beneficiaries and to ensure that resources and support are used to improve knowledge, skills and qualifications for the benefit of as many people as possible. The ultimate purpose is to help as many women and men to fight effectively against the insecurity of their jobs and achieve a decent level and quality of life, without which there will be no economic or social development in the long term.

## Résumé de l'étude

### **La normalité croissante de l'informel**

Le caractère informel de l'économie des pays en développement fait débat depuis les années 1970. Il a donné lieu à de nombreuses analyses qui ont permis de mieux appréhender la réalité de ce qu'on appelle secteur ou économie informel. Les travaux réalisés dans le cadre des conférences internationales des statisticiens du travail (CIST) ont mis en évidence que ce qu'on désignait sous ces termes représentait de fait une grande partie des économies nationales et, plus particulièrement, les productions et services réalisés par les entreprises individuelles ainsi que par les très petites et petites entreprises des pays concernés. Ils ont également élargi le concept de l'informel aux emplois des entreprises formelles qui ne présentaient pas toutes les garanties de ce que l'OIT appelle le travail décent.

Les dernières études de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et la Banque Africaine de développement (BAD) sur l'emploi des jeunes en Afrique ont replacé le concept d'informel au cœur des débats sur les politiques de développement à mettre en œuvre. En démontrant que le secteur informel urbain et rural a permis d'atténuer la crise entre 2008 et 2010, elles ont mis en lumière la capacité du secteur à créer des emplois et de la richesse. Elles ont ainsi souligné son rôle incontournable pour insérer la grande majorité des jeunes dans le monde du travail et leur assurer un rôle économique tout en réduisant le plus possible la bombe sociale à retardement que constitue, notamment en Afrique, le chômage massif de ces jeunes.

L'investissement dans ce que les statisticiens appellent « le secteur institutionnel des ménages » devient donc une priorité à la fois économique et sociale. Il fait de plus en plus partie des orientations politiques des pays en développement. Il fait aujourd'hui plus ou moins consensus dans les grandes organisations de coopération bilatérale ou multilatérale. Il pose toutefois question quant à ses modalités, son efficience et sa pertinence.

### **Le nécessaire investissement dans le renforcement global des capacités du secteur informel**

S'il y a aujourd'hui accord pour dynamiser les capacités de croissance et de développement de l'économie informelle, il y a débat sur la manière de réaliser cette dynamisation. Faut-il d'abord réorienter les politiques publiques du côté de la demande et commencer par investir dans les infrastructures et le climat des affaires ? Faut-il au contraire intervenir du côté de l'offre et garantir un meilleur accès des entreprises aux ressources financières, aux marchés publics et, en fin de compte, à un renforcement des capacités dans tous les domaines, dont celui de l'éducation et de la formation ?

S'ajoute à ce débat sur la priorisation de l'investissement celui sur les modalités de formalisation de l'informel. Convient-il d'abord de faire entrer les acteurs du secteur dans le cadre des régulations fiscales et sociales avant de renforcer leurs capacités d'intervention économique ou au contraire faut-il les inciter à croître et à se développer pour peu à peu se conformer à ces régulations formelles ?

La présente étude prend position par rapport à tous ces débats. Elle s'appuie sur des enquêtes terrain dans les pays développant une économie à forte composante informelle et auprès des acteurs économiques eux-mêmes pour montrer que l'élévation du niveau de connaissances et de compétences a des effets certains sur l'accroissement des revenus et de la qualité des productions et des services de ces acteurs. Elle s'appuie sur les prises de position des 54 pays africains réunis lors de

la Triennale 2012 de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) ainsi que sur celles des principaux partenaires techniques et financiers, dont la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Commission européenne, pour affirmer que le « développement des compétences dans l'économie informelle » joue un rôle moteur certain dans la réduction de la pauvreté et dans la promotion d'une croissance susceptible de favoriser le développement durable des pays ayant les plus faibles revenus.

### **Les effets latents, mais réels, du niveau d'éducation atteint**

L'enquête AFRISTAT sur le secteur informel dans les capitales de l'Afrique de l'Ouest ainsi que l'étude sur les « Perspectives économiques africaines 2012 sur l'emploi des jeunes » publiées conjointement par l'OCDE et la BAD, démontrent par des analyses croisées, quantitatives et qualitatives, que le facteur éducatif est un levier déterminant de dynamisation du secteur informel. Ainsi, selon AFRISTAT, les niveaux de scolarités ont un effet retard mais déterminant sur les niveaux de revenus des actifs du secteur informel. Si les personnes non scolarisées et de niveau primaire obtiennent à peu de choses près le même revenu, celui-ci est multiplié par deux (2) pour un individu ayant fait des études secondaires et par cinq (5) pour un individu ayant fait des études supérieures. De leur côté l'étude de l'OCDE et la BAD permet d'établir une relation de proportionnalité entre les niveaux d'éducation de départ et la sortie de la précarité de l'emploi. Plus le niveau de scolarité est élevé, plus les jeunes ont des chances d'accéder à un emploi salarié et donc décent. Comme le constate l'étude de l'Agence française du développement sur « La formation en secteur informel », la dynamisation du secteur informel requiert dans tous les cas une élévation du niveau d'éducation de celles et ceux qui y travaillent.

### **Le rôle incontournable d'une information et d'une capacité d'apprentissage appropriées**

Les études les plus récentes sur la pauvreté (Banerjee et Duflo) mettent en lumière que les acteurs économiques les plus démunis manquent du minimum d'information et de rationalité pour pouvoir appréhender la précarité de leur situation présente et ainsi mieux se projeter dans un développement durable de leur propre activité. En d'autres mots ils n'ont pas les outils d'apprentissage et les savoirs de base appropriés pour « survivre, vivre et travailler dans la dignité, améliorer la qualité de leur existence, prendre des décisions éclairées, continuer à apprendre... » (Déclaration de Jomtien). Ainsi très peu d'entrepreneurs du secteur informel connaissent les règles élémentaires de l'économie et de l'échange qui leur permettraient de mieux valoriser les revenus tirés de leur production et/ou service et d'orienter en conséquence leur activité vers des secteurs ou métiers plus porteurs. De même la plupart d'entre eux n'ont pas les données et capacités d'analyse nécessaires pour à se projeter à un horizon supérieur à quelques jours et, pour les plus développées d'entre eux, à quelques mois. Il convient donc que les pouvoirs politiques mettent en place un cadre législatif, institutionnel et de développement des capacités qui appuie et promeut l'économie des entreprises individuelles ainsi que des très petites et petites entreprises.

### **Le développement des compétences comme facteur de dynamisation de l'économie informelle**

Les données disponibles sur le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) réalisé au bénéfice des jeunes et adultes du monde du travail informel montrent que les politiques actuelles de formation et de qualification ignorent, notamment en Afrique subsaharienne, les 80% de travailleurs du secteur informel. Il n'existe pas, sauf exception, de dispositifs de professionnalisation des 80% de jeunes qui entrent sans qualification adéquate dans les emplois et activités du secteur informel. Il n'existe pas non plus, sauf dans les pays qui ont investi dans la

rénovation de l'apprentissage traditionnel, de tels dispositifs pour les maîtres d'apprentissage et les entrepreneurs qui forment la très grande majorité des jeunes.

Ces mêmes données rendent compte, en même temps, de la mobilisation en cours, dans les pays comme au niveau international, pour souligner « l'urgence qu'il y a à investir massivement dans l'élévation des niveaux de formation et de qualification afin de lutter efficacement contre le chômage et le sous-emploi massif des jeunes et le manque de productivité d'une économie largement informelle » (Triennale de l'ADEA). La Commission européenne est partie prenante de cette mobilisation. En lançant en 2009 deux appels à proposition intitulés « Développement social et humain » en vue de promouvoir des projets ciblés sur le renforcement des compétences des acteurs du secteur informel, elle a décidé d'améliorer leurs conditions de vie et, plus largement, de faire évoluer l'ensemble du secteur vers un développement durable et des emplois moins précaires. Les objectifs de cette étude sont de faire des recommandations augmentant la pertinence des initiatives que la Commission européenne pourra prendre à l'avenir pour aider à accroître les niveaux d'éducation et de formation des acteurs de l'économie informelle et ainsi pour mieux les aider à passer d'une activité de subsistance à une activité de croissance et de développement entrepreneurial.

#### **Les facteurs d'efficience du développement des compétences en secteur informel**

Les enquêtes de terrain autant que les données statistiques et les analyses globales montrent que l'éducation et la formation ne produisent leur effet qu'à des conditions bien déterminées. L'analyse des actions et projets menés dans le secteur informel permet de déterminer les principaux facteurs d'efficacité et de pertinence des mesures d'éducation et de formation ciblées sur les jeunes et les adultes du secteur.

**Premier facteur** : aucun projet et aucune action de développement des compétences ne peuvent réussir s'ils ne sont pas ciblés sur un public préalablement identifié et s'ils ne répondent pas à des besoins de connaissances et de compétences précisément diagnostiqués.

**Deuxième facteur** : il faut commencer par identifier, renforcer et si nécessaire améliorer les parcours et dispositifs d'éducation et de formation mis en œuvre par les acteurs informels avant de concevoir et instituer, depuis l'extérieur, des voies et des moyens inédits d'acquisition de connaissances et de compétences .

**Troisième facteur** : on ne parvient à renforcer effectivement les connaissances et compétences des populations travaillant dans le secteur ou occupant des emplois informels que si on conçoit, met en œuvre et évalue les parcours et dispositifs de formation en lien étroit avec les bénéficiaires et en partenariat direct avec les organisations économiques et professionnelles concernées et/ou avec les prestataires publics et privés les plus aptes à les mettre en œuvre.

**Quatrième facteur** : le développement des compétences des jeunes et adultes en situation d'informalité ne doit pas constituer un chapitre à part des politiques d'éducation et de formation de chaque pays, mais être partie prenante d'une approche globale situant au cœur des réformes l'éducation et la formation tout au long de la vie.

**Cinquième et dernier facteur** : les acteurs de l'économie informelle entreront d'autant plus volontiers dans un processus de régulation fiscale et sociale que les connaissances et compétences qu'ils auront acquises feront l'objet d'une reconnaissance professionnelle et d'une certification de valeur nationale.

#### **Des propositions et mesures susceptibles d'accroître le niveau de compétences des jeunes et des adultes du secteur informel**

L'analyse des expériences et projets actuellement mis en œuvre au bénéfice du secteur informel et de leur capacité à répondre de manière appropriée aux besoins de connaissances et de compétences

de celles et ceux qui y travaillent permet de lister les mesures d'éducation et de formation les plus appropriées à prendre pour dynamiser le développement social et humain des acteurs du secteur et, ainsi, accroître leurs revenus tout en réduisant au fur et à mesure la précarité de leurs activités professionnelles et de leurs emplois. Ces propositions doivent prendre en compte le fait que le secteur n'est pas une réalité homogène, mais se divise selon les analyses menées par l'étude en deux grandes catégories d'acteurs : celles et ceux qui développent des activités et occupent des emplois de subsistance et vivent essentiellement au jour le jour et celles et ceux qui sont entrés dans une logique entrepreneuriale et peuvent entrevoir une consolidation à court ou moyen terme de leur développement.

- Les acteurs de la subsistance, qui sont souvent analphabètes ou redevenus illettrés, ont comme premier besoin d'accéder à une alphabétisation fonctionnelle et, si possible, à un socle commun de compétences qui leur permette de maîtriser leur environnement immédiat à la fois personnel, familial et social. C'est lorsque cette étape est franchie qu'ils deviennent véritablement aptes à se former dans leur vie professionnelle et à sortir de la logique économique de subsistance.
- Les acteurs du développement entrepreneurial sont des producteurs de compétences dans la mesure où beaucoup d'entre eux, notamment les maîtres artisans, professionnalisent les très nombreux jeunes qui entrent dans le monde du travail, soit par la voie de l'apprentissage traditionnel, soit en leur apprenant leur métier en situation de travail. Il s'agit donc, avant toute chose, de reconnaître le rôle essentiel qu'ils jouent en tant que formateurs de leurs apprentis et employés et de tout faire pour éléver leur niveau de compétence. Cela signifie les aider à mieux structurer pédagogiquement le processus d'apprentissage traditionnel qu'ils mettent en œuvre. Cela signifie également les aider à faire évoluer cet apprentissage vers un apprentissage de type rénové. Cela signifie enfin les former à la gestion, à l'innovation et à l'entrepreneuriat afin qu'ils augmentent leurs capacités à consolider et pérenniser leur activité.

Le tableau suivant prend appui sur des actions effectivement mises en œuvre pour proposer des mesures d'éducation et de formation au bénéfice des deux grandes catégories d'acteurs du secteur informel.

Proposition de mesures pour le niveau « activités de subsistance »	Propositions de mesures pour le niveau « entreprises en croissance et développement »
<b>Mesures d'éducation</b>	
11. <b>Alphabétiser de manière fonctionnelle</b> toutes celles et ceux qui sont déscolarisés ou ont perdu leurs acquis scolaires car « savoir lire, écrire et compter » est la condition sine qua non de l'accès à la formation	Sans objet
12. <b>Améliorer le niveau d'éducation des sous-scolarisés</b>	Sans objet
13. <b>Donner accès à toutes et à tous à un socle minimum de connaissances et de compétences tel que défini, pour l'Afrique, par la Triennale de l'ADEA</b>	Sans objet
<b>Mesures de formation professionnelle</b>	
14. <b>Organiser des formations à la gestion</b>	Idem

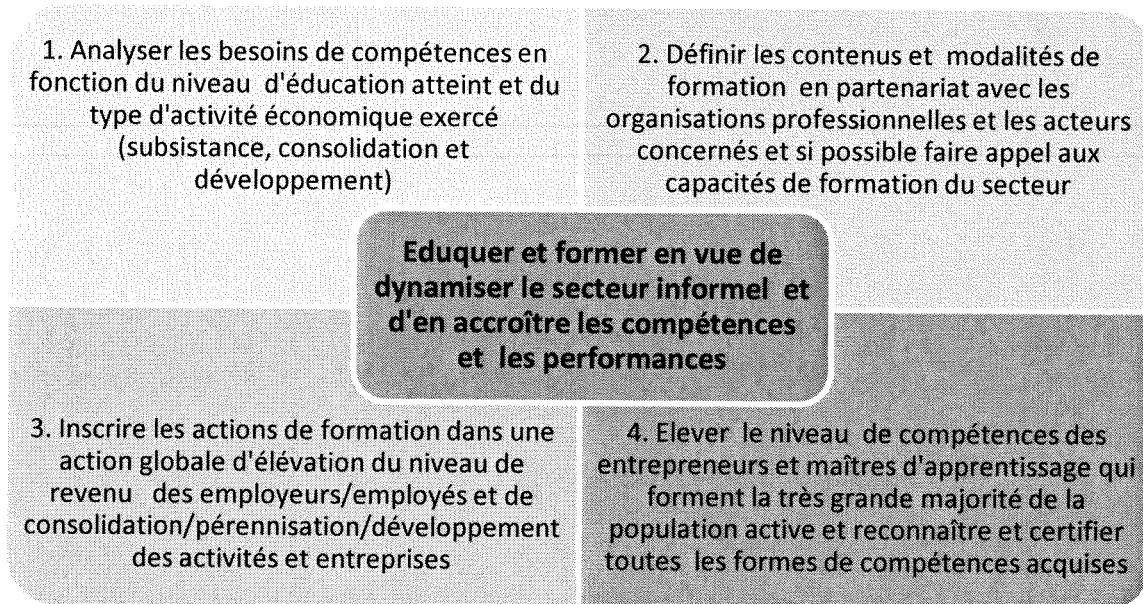
<p>afin de favoriser l'émergence d'un processus de régulation fiscale et sociale. Il s'agit d'aider à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. séparer les activités domestiques des activités professionnelles et pour cela former à des règles et outils de comptabilité précis (journal de caisse, tableau de bord)</li> <li>b. Initier aux règles de la fiscalité libératoire et/ou réelle</li> <li>c. initier aux règles de la protection sociale</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Idem</p>
<p><b>15. Former à une meilleure pratique du métier</b> (compétences de base et compétences spécifiques). Il s'agit d'aider à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. définir/actualiser le profil professionnel du métier pratiqué en partenariat avec les organisations professionnelles</li> <li>b. concevoir des contenus et outils de formation par type de métier accessibles à tous niveaux d'éducation</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Idem</p>
<p>16. Sans objet</p>	<p><b>Former à une meilleure pédagogie et pratique de formation/professionnalisation</b> des apprentis et des employés</p>
<b>Mesures de suivi, d'appui et de conseil</b>	
<p><b>17. Informer/former</b> sur les possibilités d'une extension /consolidation des activités professionnelles (marché essentiellement local)</p>	<p><b>Donner accès à des outils d'information et d'analyse</b> sur les potentialités de développement du métier et du secteur d'activité (marché local et national)</p>
<p><b>18. Organiser des activités de suivi</b> des formés dans le cadre de leur activité professionnelle</p>	<p><b>Organiser des activités d'appui et de conseil</b> en vue de l'élaboration d'un plan d'affaires et d'une demande motivée de financement</p>
<p><b>19. Proposer un dispositif permanent de mise à niveau</b> des connaissances et des compétences professionnelles</p>	<p><b>Proposer un dispositif permanent de mise à niveau et d'innovation</b> technologique et organisationnelle</p>
<p><b>20. Aider, si nécessaire, à la reconversion professionnelle</b></p>	<p><b>Aider, si nécessaire, à la réorientation des activités</b> vers des productions et des services mieux adaptés à la demande économique et sociale</p>

L'ensemble de ces mesures ou interventions sera pleinement efficace si toutes les actions d'éducation et de formation ainsi mises en œuvre aboutissent à une reconnaissance d'un niveau de qualification intégré dans le cadre national de certification. Cela donnera valeur à ces interventions en les situant dans le champ global des politiques d'éducation et de formation et les aidera à évoluer vers un système validant et certifiant l'acquisition de toutes les compétences quelque soient leurs modalités d'acquisition.

## **Vers un cadre d'action globale de renforcement des capacités de développement du secteur informel**

La permanence et surtout l'accroissement du nombre d'emplois informels dans tous les pays en développement plaident pour la mise en place d'un cadre stratégique et opérationnel ayant pour objet d'élever le niveau de compétences techniques et professionnelles de celles et ceux qui occupent ces emplois ou n'ont d'autres choix pour s'insérer dans le monde du travail que de les occuper. Ce cadre ne pourra atteindre ses objectifs que s'il identifie précisément au point de départ les besoins réels de compétences des travailleurs et groupes sociaux de l'économie informelle. Il ne pourra être efficace et véritablement dynamiser l'économie informelle que s'il forme en priorité les professionnels en activité qui eux-mêmes apprennent leur métier à l'immense majorité des jeunes qui s'insèrent dans le monde du travail.

Un développement réussi des compétences suppose la mise en œuvre d'un processus d'éducation et de formation qui devra logiquement suivre et intégrer les quatre étapes définies dans le schéma suivant.



Le chemin ainsi tracé devrait permettre aux responsables européens des politiques de développement de mettre en œuvre des interventions encore mieux ciblées sur des publics préalablement bien identifiés et encore davantage mobilisatrices des forces vives qui dès aujourd'hui forment et professionnalisent les jeunes et les adultes du secteur informel. Il s'agit, ni plus ni moins, de participer à un changement de paradigme qui peut se définir comme suit : susciter une réforme en profondeur des systèmes d'enseignement et de formation en place afin qu'ils arrêtent de mobiliser tous leurs moyens pour une très faible minorité de bénéficiaires et mettent leurs ressources et appuis au service de l'élévation des connaissances, des compétences et des qualifications au service du plus grand nombre. Il s'agit, en fin de compte, d'aider un maximum de femmes et d'hommes à lutter efficacement contre la précarité de leurs emplois et pour un niveau et une qualité de vie sans lesquels il n'y aura pas de développement économique et social durable.

## Introduction

Le rôle et la place du secteur informel ou de l'économie informelle<sup>1</sup> font débat depuis une cinquantaine d'année. Le terme de secteur informel a été utilisé pour la première fois dans une étude sur l'emploi en secteur urbain au Ghana en 1971 et officialisé lors de la publication du rapport du BIT sur l'emploi au Kenya en 1972 dans le cadre du programme mondial sur l'emploi.<sup>2</sup>

Depuis cette date le concept a été défini statistiquement à plusieurs reprises. D'abord lors de la 15<sup>ème</sup> conférence internationale des statisticiens du travail (15<sup>ème</sup> CIST) de 1993 qui a fait du secteur informel une partie intégrante du système de comptabilité nationale dans le secteur institutionnel des ménages et des enquêtes nationales sur l'emploi. Ensuite dans le cadre des travaux du Groupe de Delhi qui a été créé en 1997 comme l'un des groupes d'étude de la Commission de statistique de l'ONU. Les travaux du Groupe ont abouti, lors de la 17<sup>ème</sup> CIST en 2003, à des directives permettant de définir et de mesurer le concept d'emploi informel, c'est-à-dire, celui des emplois non protégés tant dans le secteur formel qu'informel.<sup>3</sup> Ils ont été à l'origine, en 2012, de la rédaction d'un manuel de l'OIT<sup>4</sup> permettant de mesurer statistiquement, de manière comparable et homogène, les réalités du secteur informel et de l'emploi informel.

La présente étude analysera l'évolution conceptuelle réalisée tout au long de ces quarante années d'études statistiques et de terrain tout en essayant de rendre compte de l'évolution du regard (allant du négatif au positif) qui a été porté tout au long de cette période sur ce secteur se présentant aujourd'hui comme particulièrement stratégique pour l'économie des pays en développement. Elle essaiera d'abord de comprendre pourquoi les scientifiques et les praticiens attendaient dans les années 1970 une diminution drastique et quasi-totale de cette partie très sous-valorisée de la macro-économie et sont obligés aujourd'hui de constater puis d'admettre, à la suite de l'OCDE, que le secteur et l'emploi informels sont devenus une normalité quasiment indépassable de la situation socioéconomique des pays en développement. Elle essaiera ensuite d'aborder de façon directe le dilemme suivant : l'informalité se dissout-elle tout simplement dans la formalisation de ses activités ou a-t-elle un avenir dans un changement total de regard sur sa situation actuelle et sur ses capacités à participer de façon effective au développement d'une politique d'emplois, de croissance et de valeur ajoutée ?

Ce changement de logiciel de pensée et d'action concerne les responsables nationaux qui ont pour mission de promouvoir la croissance et une politique de revenu équitable de leur pays. Il concerne toutes les organisations nationales et internationales qui ont à cœur de promouvoir la sortie hors de la pauvreté et le développement durable des pays catégorisés comme étant à faible revenu. Il interpelle notamment l'Union européenne, qui est un des plus grands contributeurs au développement de ces pays, sur sa capacité à initier et réaliser des politiques et des actions qui soient susceptibles de dynamiser le secteur informel et de le faire évoluer vers plus de qualité de service, d'offre et promotion d'emplois.

<sup>1</sup> L'étude utilise les deux concepts d'économie et de secteur informel. L'expression « économie informelle » a été adoptée par le BIT lors de la 90<sup>ème</sup> session de la Conférence internationale du Travail en 2002 et fait référence à toutes les activités économiques de travailleurs et d'unités économiques qui ne sont pas couverts – en vertu de la législation ou de la pratique – par des dispositions formelles. Toutefois l'expression secteur informel a été et continue à être utilisée par les statisticiens et les experts comme partie intégrante des économies nationales dans le secteur institutionnel des ménages. Le chapitre 2 en définit les diverses approches conceptuelles.

<sup>2</sup> Collège Coopératif Provence, Alpes, Méditerranée (1999), *Les apprentissages en milieu urbain, Formation professionnelle dans le secteur informel en Afrique*, Ministère des Affaires Etrangères, Paris.

<sup>3</sup> OCDE, Centre de Développement (2009), *L'emploi informel dans les pays en développement : une normalité indépassable*. Paris

<sup>4</sup> ILO (2012), *Measuring informality : a statistical Manuel on the informal sector and informal employment*. Geneva.

L'éducation et la formation professionnelle font partie des investissements dont le secteur informel a plus que jamais besoin pour augmenter ses performances en termes d'accroissement des revenus de ses acteurs et de l'amélioration de la qualité des ses productions de biens matériels et de services. Considérés par les pays africains comme les « principaux moteurs du développement durable<sup>5</sup> », l'éducation et la formation ont fait l'objet de deux appels à proposition de la Commission européenne dans le cadre du programme « Développement social et humain » qui ont porté spécifiquement sur le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) des acteurs du secteur informel. L'étude fera le point sur l'efficacité des projets de formation et qualification ainsi mis en œuvre en les situant dans le contexte plus large des politiques et actions menées, notamment en Afrique subsaharienne, et en essayant par ce moyen de mettre en lumière les dispositifs et parcours de DCTP les plus à même de dynamiser le secteur informel.

Il s'agira, au moyen de cet examen à la fois large et précis des interventions efficaces et pertinentes menées en secteur informel pour renforcer les capacités de ses acteurs, d'aboutir à définir un cadre d'action permettant à la Commission européenne et, plus largement à l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux, de participer à une transformation en profondeur du secteur et de l'emploi informels. Les enjeux sont de taille. L'informalité est une réalité massive et quotidienne des pays en développement. Elle y est le principal employeur et créateur d'emplois. Elle est cette micro-économie qui crée le lien social tout en ayant des effets directs et massifs sur la vie quotidienne de l'immense majorité de la population. Elle est à la base une économie qui promeut la subsistance tout en renfermant des potentialités de croissance et d'innovation sans lesquels aucun pays n'a la possibilité de réduire la pauvreté de ses habitants. Elle est en un mot incontournable pour assurer aux pays un développement socioéconomique qui élève le niveau de vie du plus grand nombre et, par ce moyen, les aide à sortir de la trappe de la pauvreté.

Tout cela est possible à condition de prioriser l'éducation et la formation au bénéfice des jeunes et des adultes qui travaillent dans le secteur informel et de prendre les mesures qui les sortent de l'oubli dont s'efforcent de faire preuve les politiques actuelles en ce domaine.

---

<sup>5</sup> ADEA (2012), *Triennale de l'éducation et de la formation en Afrique, Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications pour le développement durable de l'Afrique : comment concevoir et édifier une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation ?* Ouagadougou.

## Chapitre 1 : Le secteur informel : des marges au cœur de l'économie

Le secteur informel est redevenu d'actualité. Non pas comme une vieille mode que l'on remettrait à l'ordre du jour, mais comme une réalité économique et sociale dont il faut prendre toute la mesure pour aller jusqu'au bout des démarches de développement. La Triennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, qui a rassemblé les responsables de l'éducation et de la formation des 54 pays du continent, en février 2012 à Ouagadougou, a placé le développement des compétences des adultes et des jeunes du secteur au cœur de ses priorités d'avenir. La coopération allemande (GIZ) vient de réunir<sup>6</sup> ses 200 délégués du monde entier autour de la thématique : « Qualification et emploi dans le secteur informel : de nouvelles réponses à d'anciennes questions ». Ces deux évènements, parmi d'autres, appellent à une compréhension à la fois historique et conceptuelle d'une économie qui est avant tout une économie de l'auto-emploi ainsi que de la micro et de la très petite entreprise (ME et TPE).

### 1.1. Une économie de la vie quotidienne

Il serait inadéquat de parcourir le long chemin théorique et pratique de l'histoire du secteur informel sans d'abord rendre compte d'une évidence. Lorsqu'on a l'habitude de travailler dans les pays en développement et plus particulièrement dans les pays africains, une réalité saute aux yeux : ce que l'on appelle secteur informel c'est d'abord le visage immédiat et quotidien des activités de production et de services qui sont pratiquées la plupart du temps au vu et au su du plus grand nombre des habitants et des passants.



C'est une économie qui s'immisce au cœur de la vie sociale et qui la structure à partir d'une multitude d'activités professionnelles qui vont de la vente à la sauvette, en passant par le commerce alimentaire, la réparation et le transport jusqu'aux productions d'outils et de machines et aux services les plus divers dont ceux, en forte progression, relatifs aux nouvelles technologies d'information et de communication. Le secteur informel c'est d'abord et avant tout la non-séparation géographique et fonctionnelle entre vie familiale, vie sociale et activités professionnelles.

<sup>6</sup> La réunion a eu lieu le 19 décembre 2012 à Eschborn en Allemagne, au siège de la GIZ.

Selon J. Charmes, « l'informel a été, de fait, le principal moteur de la construction des villes et de l'animation de la vie urbaine » et, en tant que tel, le principal pourvoyeur de l'emploi urbain.<sup>7</sup>

Parler de prime abord à ce sujet, comme cela a été longtemps le cas, d'économie parallèle sinon souterraine et illégale, ne rend pas compte de la réalité du secteur informel qui est d'abord celle d'un rapport de proximité et quelque fois de confusion entre les différentes dimensions de la vie personnelle et collective.

Cette approche par l'évidence ou empirique cache de fait un débat sur la dimension sociétale du secteur informel. Comment se fait-il qu'il perdure et surtout croît dans un environnement national et international qui valorise autant l'entreprise compétitive, le travail régulé et les activités de forte valeur ajoutée ? Pourquoi, malgré les bons chiffres de croissance dans les pays en développement et plus particulièrement en Afrique, n'y a-t-il pas basculement des activités professionnelles de « l'économie informelle » (BIT) vers des emplois moins précaires et donc plus sûrs ? Pourquoi la certitude des experts de voir l'informalité se réduire, sinon complètement disparaître, a-t-elle fait place au phénomène inverse qui est la croissance des activités et des emplois du secteur informel ? Est-ce que l'informalité est la conséquence d'un choix volontaire de ceux qui y travaillent ou plutôt la conséquence de leur exclusion d'un modèle économique dans lequel ils ne peuvent pas prospérer ? Autant de questions auxquelles il faudra répondre ou du moins trouver des explications rationnelles et现实的.

### 1.2. Une économie présente et en croissance dans la plupart des pays

Parler de secteur informel évoque spontanément un ensemble d'activités plus ou moins concentrées dans les pays les plus pauvres et surtout dans le continent africain. Si l'informalité est prioritairement liée à la pauvreté, elle ne s'y réduit pas comme elle ne se concentre pas dans les seuls pays de l'Afrique subsaharienne. Les analyses récentes faites tant en Asie du sud-est qu'en Amérique latine et en Afrique montrent très clairement que les emplois informels ont cru et accueillent dans beaucoup de pays une majorité de la population active et notamment une majorité de jeunes qui entrent dans le monde du travail.

Les informations fournies par le Centre de Développement de l'OCDE<sup>8</sup> démontrent que le secteur informel touche l'ensemble des continents selon des proportions qui en font une économie tout aussi importante que celle que l'on qualifie habituellement « d'économie formelle » ou de « macro-économie ».

Figure 1: L'emploi informel dans le monde

Continents ou pays	Pourcentage de l'emploi informel relativement à l'emploi total
<b>Asie de l'Ouest et Afrique du Nord</b>	Environ 47% de l'emploi non agricole
<b>Afrique subsaharienne</b>	Entre 70% et 90% <sup>9</sup>
<b>Amérique Latine</b>	Au-dessus de 50%
<b>Asie du Sud et du Sud-est</b>	Environ 70% <sup>10</sup>

<sup>7</sup> Charmes, J., (2008), *Rapport de l'Afrique de l'Ouest 2007/2008*. Paris.

<sup>8</sup> Centre de Développement de l'OCDE (2009), *op.cit.*

<sup>9</sup> Certains pays, comme le démontre le tableau ci-dessous atteignent jusqu'à 90% d'emplois informels

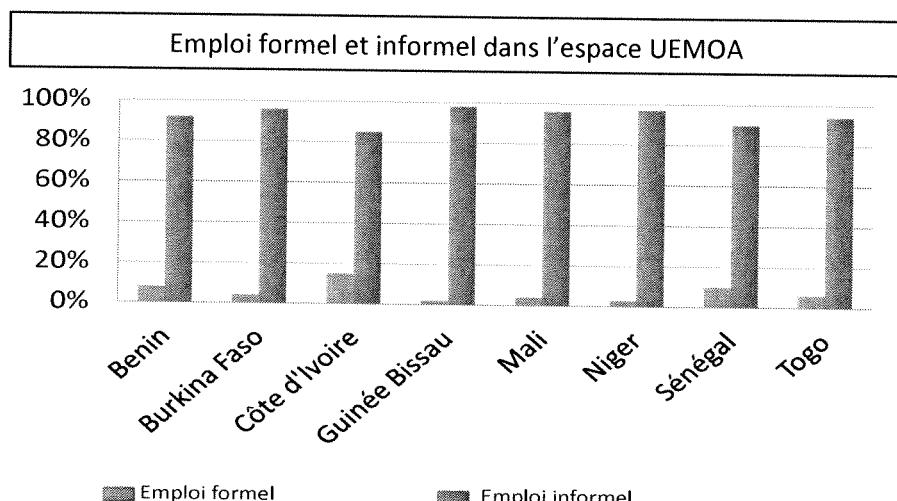
<sup>10</sup> Un pays comme l'Inde atteint un niveau d'emplois informels proche de 90%

Il existe à ce jour des données précises sur la contribution des activités informelles au PIB des pays concernés<sup>11</sup>. Les sept enquêtes terrains sur la formation professionnelle en secteur informel en Afrique<sup>12</sup> ont montré, selon des estimations faites au plan national, que cette contribution pouvait aller jusqu'à produire 60% de la richesse nationale.

### La situation de l'Afrique subsaharienne

La situation de l'Afrique subsaharienne est à cet égard très significative. Les données comparatives par pays<sup>13</sup> montrent que la plupart d'entre eux atteignent un degré d'informalité qui laisse peu de place à l'activité ou à l'emploi formels. Ainsi le Burkina Faso atteint un taux d'informalité d'environ 95% et les 5% d'emplois restants concernent tout autant ceux de l'administration que ceux des entreprises formelles<sup>14</sup>.

Figure 2: L'emploi informel dans l'espace UEMOA



Cette présence massive du secteur et des emplois informels n'est pas statique. Contrairement aux prévisions faites initialement, et à l'encontre des efforts déployés par les organisations internationales telles que le BIT pour faire avancer la cause du travail décent, le secteur informel continue à croître dans tous les continents et dans la plupart des secteurs. Ainsi, toujours selon l'OCDE, l'informalité a tendance à devenir la norme dans les pays en développement comme dans les pays à revenu intermédiaire ou même élevé et la « croissance s'est accompagnée d'une hausse, et non d'une baisse, de l'emploi informel ».

### La situation de l'Amérique latine et de l'Asie

Les deux continents divergent de la situation africaine dans la mesure où le taux d'informalité n'y atteint pas, sauf exception, les proportions que connaît l'Afrique subsaharienne. Une analyse de la part d'informalité du secteur urbain en Argentine, au Brésil, au Pérou et au Chili permet de constater que les taux varient entre 52,6% en Argentine, 66,8% au Pérou et 38,3% au Chili (données

<sup>11</sup> Charmes, J., (2008), *op.cit.*. Le rapport donne des indications sur la part du secteur informel (agriculture comprise) dans le PIB tant au niveau de l'Afrique que l'Asie et de l'Amérique latine. Il donne ainsi pour l'Afrique subsaharienne une contribution de 54,7% en moyenne contre 23, 9% pour l'Asie et 30% pour l'Amérique latine.

<sup>12</sup> Walther, R. avec le concours de Filipiak, E. ( 2007), *La formation professionnelle en secteur informel*.AFD. Paris.

<sup>13</sup> Savadogo, B. (2012), *Intervention sur le secteur informel lors d'un séminaire de la GIZ*.Eschborn.

<sup>14</sup> Ministère de la jeunesse et de l'Emploi (MJE, 2008). *Politique nationale de l'emploi (PNE)*. Ouagadougou.

2006/2007).<sup>15</sup> Toutefois l'Amérique latine connaît comme l'Afrique une tendance à la croissance de l'emploi informel puisque la part de cet emploi dans l'emploi total y est passée d'environ 52% entre 1990/1994 à 57% entre 2000/2007.

L'analyse de la part de l'emploi informel dans le total de l'emploi non agricole dans l'Asie du sud et du Sud-est montre que cette partie du continent asiatique se situe quantitativement entre l'Amérique latine et l'Afrique. Ainsi le pourcentage de ce type d'emploi est en moyenne de 69,9% dans cette partie du monde avec un maximum pour l'Inde de 83,4% (1995/99) et un minimum pour la Thaïlande de 51,5%. Mais il existe là encore, comme pour l'Afrique et l'Amérique latine, une croissance de l'informalité puisque la part de l'emploi informel y est passée de 53% entre 1990/1994 à 73% entre 2000/2007.

**La question se pose donc des raisons qui poussent à une « informalisation » croissante des activités comme des emplois notamment dans l'ensemble des pays en développement.**

### 1.3. Un secteur « employeur » et créateur d'emplois

Des analyses récentes apportent quelques réponses à cette normalisation de l'informel. Elles mettent notamment en lumière le rôle prépondérant joué par le secteur informel tant au niveau de l'insertion des jeunes dans le monde du travail que de la création d'emplois.

Ainsi selon des données de la Banque mondiale<sup>16</sup> entre 70% et 80% des jeunes dans les pays en développement ou à faible revenu et, notamment, dans les pays africains, occupent actuellement des emplois précaires dans les espaces rural et urbain ou dans des auto-emplois ou activités indépendantes qu'ils ont eu la capacité de créer. Ils vont continuer à occuper ces types d'emplois dans les prochaines années dans la mesure où les emplois publics sont en forte régression (45% de diminution de ces emplois pour les moins de 30 ans) et que le secteur privé est trop restreint et connaît une trop faible progression pour insérer significativement un nombre croissant de jeunes en fin de formation. Ainsi l'analyse des perspectives d'emploi pour les prochaines années en Ouganda met en lumière que 74% des emplois en milieu rural et urbain resteront informels en 2020 contre 79% en 2010. Cette même analyse démontre que dans plusieurs pays, dont l'Ouganda, sur cinq emplois créés ces dernières années, quatre l'ont été par le secteur informel. Il en résulte que ce dernier joue un rôle prépondérant pour l'insertion professionnelle des jeunes même si l'on doit constater par ailleurs que cette insertion se fait, dans la très grande majorité des cas, dans des emplois précaires et très peu qualifiées.

Ces données sont à relier au rôle joué par le secteur informel lors la crise financière et économique de 2008/2010.<sup>17</sup> Un sondage Gallup réalisé entre 2008 et 2010 dans 150 pays, dont 39 pays et territoires africains, met en évidence que la récente crise économique a eu de fortes répercussions sur les perspectives d'emploi des jeunes et plus largement de la population active. En effet la crise a fait fortement reculer la proportion de jeunes salariés parmi les professions spécialisées et dans le secteur des services alors qu'elle a augmenté de manière significative le nombre de chefs d'entreprises, qui comptent dans leurs rangs un grand nombre d'indépendants travaillant dans l'économie informelle ainsi que les actifs du commerce et de l'agriculture qui sont dans leur immense majorité des employés précaires.

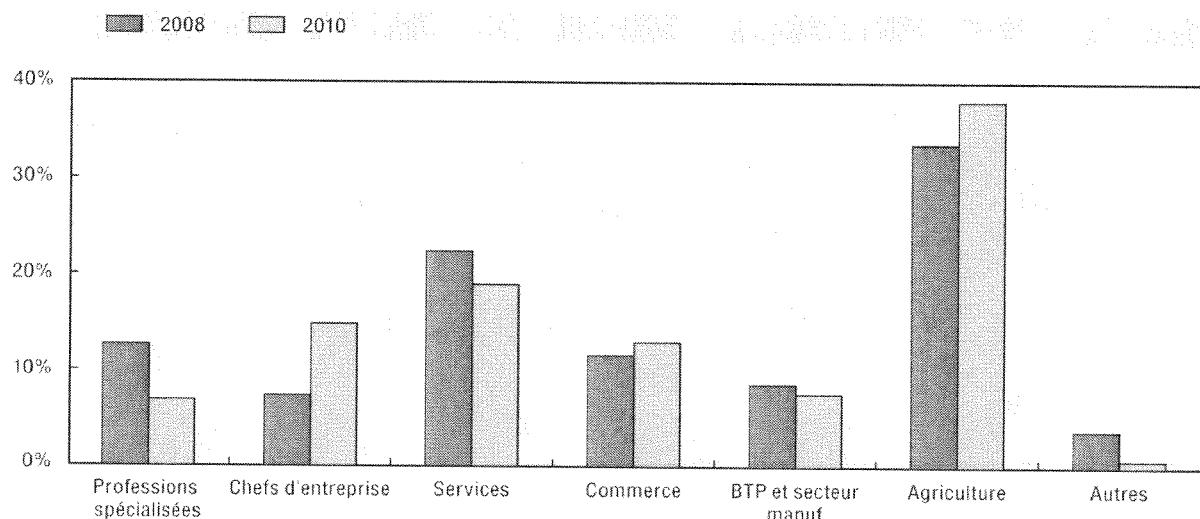
<sup>15</sup> AFD (2012), *L'économie dans les pays en développement*. Paris.

<sup>16</sup> Citée dans OCDE/BAfD (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2012*. Paris.

<sup>17</sup> OCDE/BAfD (2012), *op.cit.*

On peut en conclure que les secteurs informels, urbain et agricole, ont eu pour effet dans tous les pays en développement de ne pas aggraver la situation de l'emploi au moment de la crise, particulièrement celle de l'emploi des jeunes. On peut également en déduire que la crise a eu pour effet de déqualifier les emplois disponibles, ce qui constitue une des explications plausibles de la permanence de l'informalité dans le monde du travail.

Figure 3: « Le secteur informel, urbain et rural, a permis d'absorber la crise » (OCDE/BAD/World Poll 2010)



Les conséquences du rôle « d'employeur » joué par le secteur informel permettent, selon l'étude OCDE/BAD, d'affirmer que l'emploi dans le secteur informel et surtout l'emploi des jeunes est « une opportunité et non un problème ». En effet, selon les auteurs, les analyses du marché de l'emploi aboutissent à trois conclusions :

- « Premièrement, le secteur formel n'est pas à même d'absorber les nombreux nouveaux arrivants sur le marché du travail.
- Deuxièmement, l'activité informelle et l'emploi précaire sont la norme pour beaucoup de jeunes africains et ils offrent une solution permettant d'éviter le chômage et l'inactivité.
- Troisièmement, étant donné les obstacles quantitatifs à l'emploi dans le secteur formel, le secteur informel continuera de jouer un rôle essentiel en absorbant les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et doit faire partie intégrante de toute politique publique axée sur l'emploi des jeunes ».

Il résulte de tous ces constats qu'il est plus que jamais nécessaire de bien comprendre ce qu'est la nature et la situation réelle du secteur informel. Vu le rôle essentiel qu'il joue tant au niveau de la création d'emplois que de la production de richesses, il devient primordial de bien l'appréhender à la fois pour mieux en comprendre les dynamiques socioéconomiques et pour mieux le positionner comme un élément stratégique des politiques publiques.

## Chapitre 2 : le secteur et l'emploi informels comme parties intégrantes des économies nationales

La conceptualisation, à partir de 1972, du secteur informel a eu pour motif qu'il représentait un élément constitutif de la réalité économique d'un pays et constituait une catégorie majeure de l'analyse du marché du travail dans les pays en développement. Le rapport produit en 1972 par le BIT à propos de la situation du Kenya explique, en effet, que le secteur informel, entendu comme facteur de développement de l'auto-emploi ou de l'emploi indépendant en dehors du cadre formel des entreprises publiques et privées, avait empêché que l'absence de création d'emplois dans le secteur moderne ne provoque un accroissement insoutenable du chômage.<sup>18</sup>

Il ressort de cette approche que la conceptualisation de départ du secteur informel le situe, non pas comme une économie souterraine, illégale ou dissimulée évoquée par certains, mais comme une économie de type populaire essayant de répondre aux différents défis liés à la croissance de la population et donc à la demande d'emplois qui en résulte.

### 2.1. La définition statistique du secteur informel (1993)

Le rapport BIT de 1972 avait défini sept critères de spécification du secteur informel. Figuraient parmi ces critères des éléments tels que la facilité d'accès aux activités, l'utilisation des ressources locales, l'utilisation de techniques simples, un nombre réduit de travailleurs ou encore, ce qui constitue un élément important de la compréhension encore actuelle du niveau de qualification des acteurs du secteur, l'acquisition des qualifications en dehors du système scolaire officiel.

Cette approche plus descriptive que structurante allait aboutir en janvier 1993, lors de la 15ème conférence des statisticiens du marché du travail (CIST), à une définition situant le secteur informel comme partie intégrante de l'économie nationale. En définissant ce dernier « comme un sous-ensemble du secteur institutionnel des ménages, constitué par une fraction d'entreprises qui se distinguent des sociétés et quasi-sociétés en ce qu'elles ne tiennent pas un ensemble complet de comptes et ne constituent pas des personnes morales distinctes des ménages dont elles dépendent », la conférence opérait une mutation majeure de la compréhension de la réalité du secteur :

- Elle enlevait au secteur informel son image d'illégalité et de secteur souterrain ;
- Elle séparait secteur informel agricole et non agricole ;
- Elle définissait les unités de production et de service comme des entreprises individuelles non séparées des activités du ménage et qui n'ont pas de comptabilité explicite permettant de séparer les activités de l'entreprise de celles du ménage ;
- Elle distinguait les entreprises informelles de travailleurs à leur compte propre et les entreprises d'employeurs informels.

La conférence définissait ainsi le secteur informel comme une partie intégrante du système de comptabilité nationale dans le secteur institutionnel des ménages et des enquêtes nationales sur l'emploi. Cette définition a été opérationnalisée ensuite en termes de recueil d'informations statistiques et a abouti à la détermination de critères prenant en compte trois données principales :

- Une taille des entreprises inférieure à un niveau d'emploi déterminé, ce niveau pouvant être déterminé selon les pays mais ne dépassant pas dans les faits dix employés ;

<sup>18</sup> ILO, (1972), *Employment, Incomes and Equality. A Strategy for Increasing Productive Employment in Kenya*, ILO, Geneva. Cité par Charmes, J., (2003), *Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel*. Paris.

- Le non enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés à l'administration fiscale et à la sécurité sociale ;
- et lié à ce non enregistrement, le fait que l'entreprise soit dépourvue de comptabilité formelle écrite.

Dans le même temps l'entreprise était définie sous le terme d'unité de production informelle (UPI) qui pouvait être soit une UPI de personnes travaillant à leur propre compte, soit une UPI d'employeurs informels.<sup>19</sup>

Cette opérationnalisation statistique a été très importante pour la connaissance ultérieure du secteur informel. Elle a notamment servi aux enquêtes qui ont servi à analyser les réalités du secteur informel au Cameroun (2005), en Ethiopie (2005) et dans les sept capitales de l'Afrique de l'Ouest (2002/2003)<sup>20</sup>. Toutes ces enquêtes ont permis d'avoir une image précise de la situation de l'emploi et des activités économiques du secteur informel, image dont il sera fait référence dans le chapitre suivant.

## 2.2. La définition statistique de l'emploi informel (2001/2003)

La définition du secteur informel de 1993 a été complétée en 2001 par celle de l'emploi informel sur recommandation du Groupe de Delhi. Il en a résulté de nouvelles lignes directrices de transcription statistiques qui ont été adoptées en 2003 lors de la 17ème CIST. La 15ème CIST suggérait comme catégories d'employés informels les personnes travaillant exclusivement dans le secteur informel, celles occupées dans et en dehors du secteur informel, les personnes ayant leur travail principal dans le secteur informel et celles ayant un ou plusieurs emplois secondaires dans le secteur. La 17ème CIST élargit ce concept et considère comme occupant des emplois informels les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de malades...).

Les conséquences de cet élargissement sont que l'emploi informel peut exister aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel de même que l'emploi formel peut exister dans les unités de production et de service du secteur informel. Il n'y a donc plus de frontière délimitée entre les deux types d'économie, mais des passerelles qui sont le signe de leur interpénétration réciproque et du fait que la précarité ou la non-protection de l'emploi peuvent relever des deux secteurs.

Figure 4: L'emploi informel dans les secteurs informel et formel (selon J.Charmes)<sup>21</sup>

Emploi informel dans le secteur informel	Emploi informel dans le secteur formel
<b>Travailleurs indépendants, travailleurs à leur compte ou travailleurs familiaux</b>	Employés rémunérés dépourvus de protection sociale dans des entreprises employant cinq travailleurs (ou employé ou plus)
<b>Employeurs et employés rémunérés travaillant dans les micro-entreprises comprenant moins de cinq travailleurs ou employés</b>	Travailleurs domestiques rémunérés dépourvus de protection sociale

<sup>19</sup> AFRISTAT (2008), *Mesure du secteur informel dans les Etats d'Afrique subsaharienne*. Bamako.

<sup>20</sup> Les résultats de ces enquêtes ont été analysés dans les sept études nationales (enquête terrain) réalisées par l'auteur entre 2004 et 2007 et dans le document de synthèse publié en 2007 sous le titre : « La formation professionnelle en secteur informel ». Tous ces documents sont disponibles sur le site Internet de l'Agence française de développement (AFD) soit sous la rubrique « Documents de travail » soit celle de « Notes et Documents ».

<sup>21</sup> Centre de développement de l'OCDE (2009), *op.cit.*

Le débat change donc de nature. Il n'établit plus le concept d'informalité selon le type d'unité économique tel que défini en 1993, mais selon un croisement entre les deux dimensions de l'informel rendu possible par une attention prioritaire portée dans les deux cas aux caractéristiques de l'emploi. Il permet dans le même temps de ne pas s'enfermer dans une analyse figée de la relation entre entreprises unipersonnelles, micro et petites entreprises et grandes entreprises et d'analyser les dynamiques d'évolution en cours qui sont transversales à l'ensemble du champ économique.

La double définition du secteur et de l'emploi informel ne rend toutefois pas compte de la manière dont l'ensemble des entreprises, quelques soient leur taille et leur statut, participent à la lutte contre la pauvreté, qui est le grand défi à surmonter par les économies des pays en développement, et arrivent à passer du stade de la subsistance à celui de la croissance et du développement durable. C'est cette contribution au développement économique de l'informel compris dans sa globalité que souligne le Manuel sur l'emploi 2012 du BIT<sup>22</sup> élaboré en lien avec les travaux du Groupe de Delhi.

### **2.3. Le secteur informel comme secteur de production de biens et de services (2012)**

Le Manuel sur l'emploi 2012 apporte un certain nombre d'inflexions qui vont dans le sens de la reconnaissance de l'apport du secteur et de l'emploi informels au développement économique des pays.

Il rappelle en introduction que, malgré les espoirs mis par les gouvernements et les économistes dans une modernisation massive des économies des pays, le secteur informel reste à ce jour une très importante sinon la plus importante source d'emplois dans beaucoup de pays du globe. Il distingue ensuite les nouvelles formes d'informalité qui surgissent dans le monde du travail et qui remplacent notamment les contrats à temps plein par des relations de travail plus flexibles et plus précaires. Il insiste enfin sur le fait que les diverses formes de travail informel sont souvent la seule manière pour les populations pauvres de survivre au quotidien et que beaucoup d'employés du secteur informel, même quand ils ont un travail qualifié et un bon niveau de revenu, ne choisissent pas délibérément d'entrer ou de rester dans ce secteur.

Puis le Manuel développe une vision plus économique du concept d'informalité. Il n'en reste pas à une description typologique de ses principales composantes, mais souligne que le secteur est important en tant que pourvoyeur d'emplois mais également et surtout en tant que producteur de bien et de services. Il joue à ce titre un rôle important dans la réduction de la pauvreté. Puis le document, tout en insistant sur l'hétérogénéité et la précarité des situations de travail informelles, identifie les liens étroits qui existent entre secteur formel et informel. L'un n'existe pas sans l'autre. La globalisation de l'économie à travers le monde crée des situations de concurrence qui favorisent la précarisation de l'emploi et le recours à des formes de sous-traitances qui accroissent les bénéfices des entreprises modernes. Enfin, le secteur informel n'existe pas en dehors du secteur formel. Il en est le principal fournisseur de produits et de services et, bien souvent, le premier partenaire.

Le Manuel 2012 développe en fin de compte une vision élargie de l'informalité en relevant plus particulièrement sa dimension de création d'emplois et de production de richesses. Cette vision doit aboutir, selon les auteurs du Manuel, à la réalisation d'enquêtes statistiques permettant, par leurs résultats précis et pertinents, de mettre en œuvre des politiques de renforcement des capacités des acteurs du secteur informel. Il s'agit notamment de promouvoir des mesures incitatives, dont des

---

<sup>22</sup> ILO (2012), *op.cit.*

actions de renforcement des compétences et des qualifications, susceptibles de créer de l'emploi et dans le même temps une meilleure dynamique de création de richesses.

L'évolution des outils statistiques aboutit ainsi de manière progressive à identifier les facteurs de transformation et de dynamisation du secteur et de l'emploi informels. Seule une telle dynamisation permet de donner tout son sens à la normalité du secteur informel. Vu la place primordiale qu'il occupe dans les pays en développement, la seule manière de promouvoir sa participation à une meilleure création de richesses et de valeur ajoutée est d'investir prioritairement là où sont les emplois et les gisements les plus importants de productivité et d'innovation.

## Chapitre 3 : les facteurs de structuration et d'évolution du secteur informel

Le positionnement conceptuel et statistique du secteur informel ne suffit pas à expliquer les raisons de sa permanence et de sa croissance, encore moins les facteurs de son évolution et de sa possible dynamisation qualitative. Les enquêtes et analyses effectuées dans un certain nombre de pays africains permettent à la fois de comprendre les diverses composantes qui structurent le secteur et les facteurs socioéconomiques qui en assurent l'évolution.

Bien qu'il ne soit pas possible d'extrapoler telles quelles les analyses fondées sur la réalité africaine, les travaux comparatifs sur les grandes données du secteur informel en Asie, en Amérique latine et en Afrique montrent que « les principales caractéristiques de l'économie informelle sont relativement proches entre pays en développement avec une forte précarité de l'emploi et une médiocrité des revenus et des conditions de travail ».<sup>23</sup> L'exploration des réalités de l'économie informelle africaine permet donc d'approcher ce qui se passe dans les autres continents.

### 3.1. Les critères d'hétérogénéité du secteur

Trop souvent le secteur informel est considéré comme un bloc homogène constitué de micro ou de petites entreprises ayant plus ou moins des spécificités communes. Une enquête terrain réalisée très récemment dans trois pays africains (Cameroun, Côte d'Ivoire et RDC) auprès de plus de 500 petits entrepreneurs<sup>24</sup> met en évidence que les acteurs du secteur informel se divisent en deux grandes catégories : les UPI ayant pour objectif de gagner quotidiennement de quoi vivre et quelquefois de survivre et celles qui sont engagées dans une dynamique de développement leur permettant non seulement de gagner leur vie, mais également d'envisager la pérennité de leur activité et bien souvent d'espérer une montée en puissance quantitative et qualitative de leurs productions et services. Les marqueurs de ces deux types de catégories tiennent tout à la fois au type d'activité développée, à l'âge et au niveau d'éducation de départ des promoteurs de ces TPE.

#### Le type d'activité

Les acteurs de la subsistance sont essentiellement celles et ceux qui sont engagés dans la vente de produits de première nécessité (vente d'œufs, de nourriture préparée quotidiennement, d'un nombre réduit de produits ménagers, distribution de boissons industrielle ou locale...), dans des réparations demandant la mise en œuvre de techniques peu élaborées (cordonneuse, couture, mécanique de premier niveau...) ou dans des activités agricoles ou d'élevage à dimension familiale. Ne rentrent pas dans cette catégorie toutes les activités de type production industrielle ou semi-mécanisée (menuiserie bois et métallique, mécanique générale, électricité générale et bâtiment, design et confection à la demande, fabrication de boissons à base de produits locaux ...), les activités d'élevage et d'agriculture destinés à la vente sur les marchés locaux et régionaux, les activités de services demandant une technologie élaborée (matériel médical, informatique, impression, téléphonie, commerce de produits spécialisés...). Tout ce classement rend compte des résultats de l'enquête terrain dans les trois pays et des activités exercées par les entrepreneurs rencontrés.

#### L'âge

L'âge joue un rôle important dans la mesure où la plupart des jeunes qui entrent dans l'activité informelle n'ont aucune compétence précise dans le domaine où ils l'exercent. Comme l'affirme

<sup>23</sup> AFD (2012), *op.cit.*

<sup>24</sup> Savadogo, B., Walther,R., (2012), *Développement d'un réseau de centres d'appui à la très petite entreprise en Afrique subsaharienne par la formation à la gestion aux techniques artisanales*. Rapport d'évaluation de la convention programme AFD/IECD.

AFRISTAT, dans le cadre de l'enquête 1-2-3 réalisée dans les grandes capitales de l'Afrique de l'Ouest<sup>25</sup>, la totalité des insérés dans le secteur informel apprend le métier sur le tas. Il en résulte que les nouveaux arrivants ont de la peine à exercer une activité stable et soutenable et qu'il leur faut un minimum d'expériences acquises pour sortir de la précarité de leur emploi de départ.<sup>26</sup> L'enquête terrain menée dans les trois pays mentionnés indique que les employés du secteur acquièrent une stabilité effective de leur activité à partir de 35 ans et commencent à cet âge à envisager un développement raisonnable et motivé de leur entreprise. Ils demandent en conséquence qu'on les aide à monter un plan d'affaires et à trouver le cas échéant les financements nécessaires à cet effet. Il existe nécessairement un temps de latency, chez tout acteur informel, entre son entrée dans l'activité et l'acquisition de sa capacité à développer son entreprise. Ce temps lui est nécessaire à la fois pour acquérir des compétences affirmées, professionnelles et techniques, et pour prendre conscience de la nécessité de se former dans le domaine de la gestion, de la comptabilité, de la relation client et, en fin de compte, de son métier d'entrepreneur.

### Le niveau d'éducation

L'évaluation des politiques d'appui à la très petite entreprise met clairement en évidence que les niveaux d'éducation atteints par les responsables des UPI dans le cadre de la scolarité interviennent de façon visible dans le développement de leur entreprise.<sup>27</sup>

- Le premier effet constaté concerne le type d'activité mis en œuvre. Celles et ceux qui ont un niveau d'étude secondaire ou supérieur sont largement sous-représentés dans la catégorie des « activités de survie » et fortement actifs dans celle des « activités en croissance et en développement ».
- Le deuxième effet constaté est relatif à la durée de vie des entreprises. Même si la plupart des entrepreneurs de niveau secondaire ou supérieur entrent dans la vie professionnelle sans compétences particulières dans le domaine professionnel où ils exercent, il semble que les connaissances et compétences acquises dans le système d'éducation et de formation les aident à surmonter les difficultés de départ et à mieux durer dans l'exercice de leur métier et/ou de leur responsabilité entrepreneuriale. Ils ont plus de capacités que les sous-scolarisés à trouver des solutions adaptées aux obstacles rencontrés.
- Le troisième effet a trait à la capacité d'évolution des plus éduqués. Sont fortement surreprésentés dans les formations ciblées sur l'amélioration de la gestion des activités professionnelles les entrepreneurs les plus éduqués. Tout ce passe comme si leur niveau éducatif de départ leur faisait prendre conscience de leurs capacités à accroître leurs activités de production et de service et même à entrer dans une dynamique positive de développement à moyen et long terme. Ils acceptent donc de se former pour mieux gagner leur vie et surtout réussir leur projet d'entreprise. Les résultats obtenus après formation montrent d'ailleurs l'intérêt et l'efficacité de leur démarche. Les évaluations faites des résultats de la formation montrent que 70% des formés ont augmenté leur chiffre d'affaires un an après la formation, qu'entre 70% et 97% acceptent de tenir une comptabilité écrite et

<sup>25</sup> STATECO (2005), *Méthodes statistiques et économiques pour le développement et la transition*, N° 99, Paris.

<sup>26</sup> Ce constat interroge les politiques et pratiques d'insertion souvent mises en œuvre qui consistent à demander à des jeunes entrant dans le monde du travail de créer leur propre activité, quitte à leur procurer un kit d'outils ou un premier microcrédit. Il leur est, en fait, difficile de réussir une telle entreprise dans la mesure où il leur faut d'abord acquérir un niveau professionnel et une connaissance du marché du travail qui ne s'acquièrent réellement qu'au contact de professionnels déjà aguerris.

<sup>27</sup> Les analyses des effets des niveaux d'éducation reposent sur des données collectées en Afrique. Mais la situation en Amérique latine semble relever de la même logique. Ainsi selon AFD (2012) « un fort chômage et sous-emploi, de faibles niveaux d'instruction engendrent des rémunérations insuffisantes même pour les travailleurs formels (ou travailleurs du secteur formel) et les forts taux de dépendance sont probablement des facteurs également associés à la pauvreté ».

qu'environ 90% payent leurs impôts de manière libératoire ou selon une déclaration réelle ou simplifiée. Toutefois tous les entrepreneurs formés expriment leur fort besoin d'être soutenus et guidés dans leurs efforts de faire croître et pérenniser leur entreprise.

Les résultats de l'enquête terrain réalisée dans le cadre de l'évaluation du programme d'appui aux très petites entreprises du secteur constatent donc la fragmentation du secteur informel en deux grandes catégories d'acteurs économiques : ceux qui continuent à agir dans une logique de subsistance quotidienne et de revenus à court terme, sans aucune assurance d'avenir, et ceux qui sont entrés dans une logique de croissance et développement avec la forte volonté de consolider et de pérenniser leur activité.

Ce constat de la fragmentation du secteur informel est confirmé par d'autres études récentes. Ainsi des spécialistes du marché du travail soutiennent qu'il existe, notamment dans le milieu urbain des pays en développement, une « catégorie supérieure » et une « catégorie inférieure ». La première comporte la partie compétitive de la population active tandis que la deuxième est constituée de personnes ayant besoin de n'importe quel travail pour vivre.<sup>28</sup>

Une étude de cas réalisée au Mexique souligne un autre aspect de la capacité d'évolution des plus éduqués. Elle montre que les actifs ayant dépassé six années d'éducation formelle ont plus de chances d'obtenir des emplois avec contrat de travail et de passer dans le secteur formel que ceux qui n'ont pas dépassé ce niveau. Ces derniers risquent plutôt de rétrograder des emplois de type formel vers des emplois de type informel.<sup>29</sup>

La différence entre les conclusions de l'enquête terrain et les théoriciens de ce double niveau réside dans le fait que ces derniers défendent l'idée que les membres de la catégorie supérieure choisissent délibérément de travailler dans le secteur informel. Il serait plus juste, au regard des résultats de l'enquête et des études effectuées dans sept pays africains, d'affirmer que la population dite compétitive a grandi dans le secteur pour des raisons liées notamment à son niveau de capacité éducative et a beaucoup plus de moyens que la population dite de subsistance à entrer dans une dynamique de formalisation.

### 3.2. Les divers degrés d'informalité et/ou de formalisation

Les visions explicatives de la permanence du secteur informel et des relations qu'il entretient avec le secteur formel relèvent soit de la théorie de l'exclusion (il y a peu sinon pas de liens entre les deux secteurs pour raison de marché segmenté), soit de la théorie du choix délibéré (il y a avantage à choisir le secteur informel en raison des inconvénients de la formalité). Une évaluation très qualitative de la situation effective des entrepreneurs au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en RDC<sup>30</sup> montre qu'il est difficile sinon impossible d'opposer tel quel informalité et formalité et que ces deux réalités s'entrecroisent au regard de la situation du terrain.

Si on considère les critères définis dans le cadre de la 15ème CIST pour identifier statistiquement le secteur informel, on est obligé de constater que deux d'entre eux, celui de l'enregistrement fiscal et celui de l'existence d'une comptabilité écrite, sont de moins en moins légitimes pour désigner une unité de production ou de service (UPI) de type informel. Les avancées faites en ce domaine par les

<sup>28</sup> Fields, G.S., (2005), in Centre de Développement (2009), *op.cit.*

<sup>29</sup> Laiglesia et al.(2008), in OCDE (2009), *op.cit.*

<sup>30</sup> Savadogo, B., Walther,R., (2012), *op.cit.*

entreprises enquêtées dans le cadre de la convention programme IECD/AFD<sup>31</sup> montrent qu'un grand nombre d'entre elles sont entrées dans un processus de formalisation tout en se situant explicitement dans le secteur informel. Ainsi jusqu'à 90% des entrepreneurs formés payent un impôt libératoire ou réel tandis qu'entre 70% et 97% d'entre eux tiennent une comptabilité écrite.

Ces résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des UPI. Ainsi l'enquête 1-2-3 d'AFRISTAT dans les sept capitales de l'Afrique de l'Ouest réalisées dans les années 2002/2003 indique qu'environ 20% des plus de 4000 UPI enquêtées sont enregistrées dans un des trois registres que sont la patente, le registre du commerce ou celui de la protection sociale. L'enquête ajoute toutefois que les raisons de cette situation sont la complexité des réglementations et l'absence d'un guichet unique pour l'ensemble des démarches à effectuer. Elle conclut à la nécessité d'un nouveau contrat entre les acteurs économiques informels et l'Etat avec pour maîtres mots : simplification, concertation, transparence et efficacité. La même enquête démontre dans le même temps que des bases objectives existent pour améliorer la précarité des emplois du secteur. Ainsi 9 emplois sur 10 sont des emplois permanents. Ce constat témoigne de la capacité de l'économie informelle à assurer des emplois stables en attendant qu'une législation adaptée permette d'en faire des emplois décents au sens du BIT.

Les enquêtes terrain AFD dans sept pays d'Afrique sur la formation professionnelle en secteur informel ont également mis en évidence le manque d'une législation adaptée au secteur informel. Les rencontres individuelles et collectives avec les entrepreneurs ont ainsi souligné qu'il manquait dans tous les pays des règles objectives et simplifiées pour apprécier le montant du capital existant ou du chiffre d'affaires en cours et que l'absence de ces règles constituait un des obstacles majeurs pour inciter ces entrepreneurs à enregistrer d'une manière ou d'une autre leur entreprise. Les rencontres ont dans le même temps permis de constater que beaucoup d'entreprises payaient des taxes, ne serait-ce que celles prélevées par les agents communaux au titre de l'occupation d'un emplacement sur les marchés locaux ou celles requises par un impôt synthétique ou forfaitaire institué dans plusieurs pays.

**Il ressort de tous ces constats qu'il existe une dynamique de formalisation diversifiée mais réelle du secteur informel qui a pour effet de nier une approche dualiste entre les deux secteurs.**

### **3.3. Les leviers de passage d'une économie de subsistance à une économie de croissance et de développement.**

L'analyse du caractère hétérogène de l'informalité a mis en évidence que les acteurs de l'économie informelle devaient réaliser un saut qualitatif pour à la fois lutter contre la pauvreté et entrer dans une dynamique effective d'amélioration de leurs performances économiques et sociales. Ce saut est possible à un certain nombre de conditions.

#### **3.3.1. L'efficacité latente, mais réelle, du niveau d'éducation atteint**

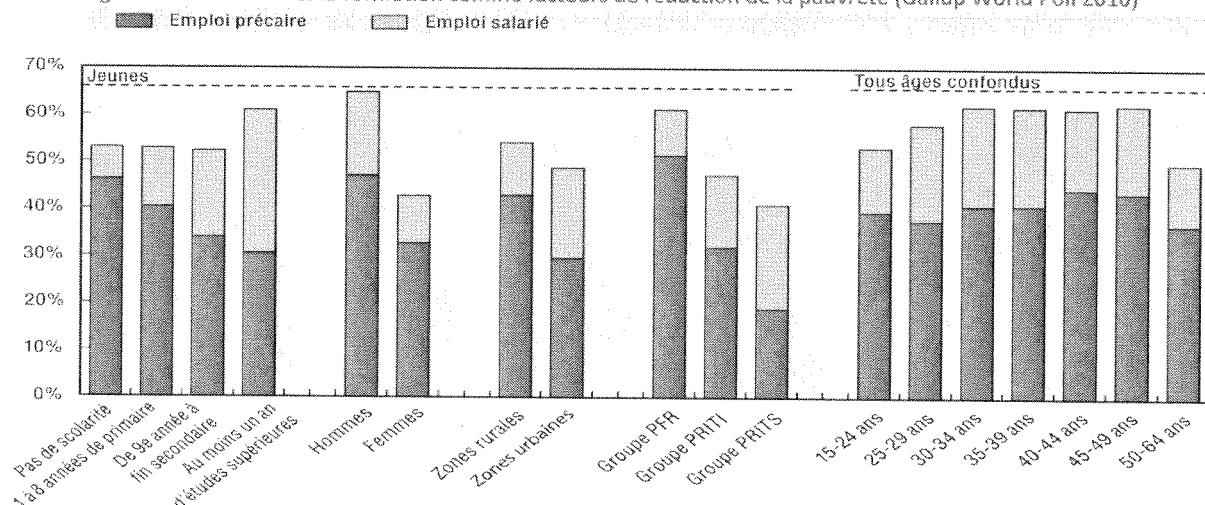
L'enquête AFRISTAT ainsi que les « Perspectives économiques africaines 2012 », qui sont ciblées sur l'emploi des jeunes, démontrent par des analyses croisées, quantitatives et qualitatives, que le facteur éducatif est un levier déterminant de dynamisation du secteur informel. Ainsi, selon

<sup>31</sup> Le but de cette convention programme est d'inciter les entreprises du secteur informel à se former à la gestion entrepreneuriale et ainsi à améliorer à la fois leurs performances économiques et leur situation par rapport à la législation fiscale et sociale. Si la formation renforce le processus de formalisation de ses participants, elle ne le crée pas. Il serait plus juste de dire que ce sont les entreprises les plus conscientes de l'importance de renforcer leur positionnement économique et citoyen qui s'inscrivent à la formation.

AFRISTAT, les niveaux de scolarités ont un effet retard mais déterminant sur les niveaux de revenus des actifs du secteur informel. Si les personnes non scolarisées et de niveau primaire obtiennent à peu de choses près le même revenu, celui-ci est multiplié par deux (2) pour un individu ayant fait des études secondaires et par cinq (5) pour un individu ayant fait des études supérieures.

L'étude OCDE/BAD sur l'emploi des jeunes permet également d'établir une relation de proportionnalité entre les niveaux d'éducation de départ et la sortie de la précarité de l'emploi.

Figure 5: L'éducation et la formation comme facteurs de réduction de la pauvreté (Gallup World Poll 2010)



Cette relation entre niveau d'éducation et niveau de précarité vaut autant pour l'Afrique que pour l'Asie et l'Amérique latine puisque le sondage qui en est la base a été réalisé dans plus de 150 pays sur l'ensemble des continents.

La sortie de la précarité est assimilée à l'accès à un emploi salarié. Le pourcentage différentiel entre les niveaux analysés rend compte de la progressivité de cet emploi salarié en fonction du nombre d'années de scolarité. Mais elle ne permet toutefois pas de mesurer le plein effet du niveau éducatif effectivement atteint dans la mesure où cet effet est limité par le nombre réduit d'emplois salariés sur le marché du travail.

### 3.3.2. Le rôle espéré et incontournable d'un cadre institutionnel approprié

On a trop tendance à réduire la pauvreté à une insuffisance monétaire. Bien sûr le besoin d'avoir accès à des moyens de financement existe et ce besoin est régulièrement exprimé par les acteurs du secteur informel comme étant le vecteur le plus important de leur développement futur. Mais les nombreux débats menés lors des missions d'évaluation de la formation des TPE ont mis en lumière que ce vecteur pouvait être un leurre et risquait de faire tomber les entreprises dans la trappe de l'endettement, s'il n'était pas précédé ou au moins accompagné d'une action bien plus efficace à moyen et long terme: celle consistant à donner aux responsables et employés des UPI les clés de l'information, de la rationalité et d'un savoir de base approprié leur permettant d'appréhender la précarité de leur situation présente pour mieux se projeter dans un développement durable de leur propre activité. En d'autres mots ils n'ont pas les outils d'apprentissage et les savoirs de base pour « survivre, vivre et travailler dans la dignité, améliorer la qualité de leur existence, prendre des décisions éclairées, continuer à apprendre... » (Déclaration de Jomtien)<sup>32</sup>.

<sup>32</sup> Il s'agit de la déclaration mondiale sur l'Education pour tous adoptée en mars 1990 à Jomtien en Thaïlande.

Ce constat est largement confirmé par les résultats des enquêtes aléatoires menées par Abhijit V. Banerjee et Esther Duflo dans leur récente étude sur « Repenser la pauvreté ».<sup>33</sup> Comme l'affirment les deux économistes qui ont travaillé sur les divers aspects économiques et sociaux de la vie des populations concernées par l'économie informelle, notamment en Asie, les pauvres se heurtent à des manques de ressources non monétaires qui peuvent être définis comme suit :

- Il manque aux populations situées dans l'informalité des informations essentielles qui, une fois connues, leur permettraient d'accroître la qualité de leur vie. Un des exemples les plus évidents selon les auteurs est, dans le domaine de la santé, l'ignorance des véritables bénéfices qu'apportent les recours aux moustiquaires ou à la vaccination ce qui a pour effet des taux d'utilisation trop faibles de ces deux moyens efficaces de lutte contre la maladie. Dans le cas qui nous occupe, très peu d'entrepreneurs connaissent les règles élémentaires de l'économie et de l'échange qui leur permettraient de mieux valoriser les revenus tirés de leur production et/ou service et d'orienter en conséquence leur activité vers des secteurs ou métiers plus porteurs ;
- Il leur manque surtout un cadre adéquat pour agir de façon efficace et rationnelle. « Dans un pays riche, un ménage ne se pose pas la question de vacciner ou de scolariser ses enfants, de cotiser pour sa retraite ou de savoir s'il doit prendre une assurance automobile... L'habitant d'un pays pauvre doit tout porter par lui-même et la charge l'écrase bien souvent ».<sup>34</sup> Cette surcharge pèse sur les acteurs du secteur informel et les empêche souvent de lutter contre l'incohérence temporelle, ce schéma culturel qui consiste à acquérir ce que nous désirons dans l'immédiat au détriment de ce que nous devons faire pour assurer un futur moins précaire et plus responsable. Les approches qui définissent le secteur informel comme une économie marchande précapitaliste, sans capacité réelle d'accumulation,<sup>35</sup> expriment de manière différente la même réalité : l'incapacité qu'ont la plupart des UPI à se projeter à un horizon supérieur à quelques jours et, pour les plus développées d'entre elles, à quelques mois. Cette incapacité d'assurer l'avenir est d'autant plus forte que les conditions d'épargne et de crédit, qui devraient permettre d'assurer un minimum d'investissement, sont souvent défavorables aux pauvres par manque de soutien et de garantie des pouvoirs publics.

Toutes ces analyses aboutissent à la même conclusion : il importe dans tous les pays et continents, où l'économie informelle est omniprésente, que les pouvoirs politiques mettent en place un cadre législatif, institutionnel et de développement des capacités qui appuie et promeut l'économie des très petites et petites entreprises.

Comme le dit encore D. Cohen, « le pauvre est un riche laissé à lui-même sans le soutien des institutions que l'aident à prendre les bonnes décisions ». Un tel soutien est d'autant plus nécessaire que le secteur informel reste, dans les pays en développement, le grand créateur d'emplois (en moyenne quatre emplois sur cinq) face à un secteur formel restreint et souvent en régression. Le besoin de soutien de l'Etat au secteur informel est aussi illustré dans un récent ouvrage de l'économiste anglais d'origine coréenne Ha-Joon Chang<sup>36</sup>. Il constate que dans les pays pauvres le nombre d'entrepreneurs est supérieur au nombre de non entrepreneurs comparativement aux pays riches où le nombre d'entrepreneurs est plus faible que le nombre de non entrepreneurs. Cependant

<sup>33</sup> Banerjee.A., Duflo, E., (2012), *Repenser la pauvreté*. MIT. Les données qui sont à la base des analyses des deux auteurs proviennent essentiellement d'enquêtes randomisées réalisées en Inde, au Bangladesh et dans divers autres pays de l'Asie du sud-est.

<sup>34</sup> Cohen, D., (2012), *Homo economicus, Prophète (égaré) des temps nouveaux*. Paris.

<sup>35</sup> Morisson Ch. et Mead D. (1996), « Pour une nouvelle définition du secteur informel », *Revue d'économie du développement*.

<sup>36</sup> Ha-Joon Chang, (2012), *2 ou 3 choses que l'on ne vous dit jamais sur le capitalisme*. Paris.

dans les pays riches, le nombre réduit d'entrepreneurs crée assez de richesse et d'emplois pour le reste de la population active. Cela est dû au fait que « entreprendre est une activité collective » qui se développe en s'adossant sur une organisation sociale et collective. Ainsi, la faiblesse de l'organisation collective dans les pays pauvres constituerait un des défis à relever pour que l'initiative privée (très développée dans le secteur informel) puisse contribuer à la création d'emplois décents. Qui, mieux que l'Etat, peut-il promouvoir l'organisation collective dans un pays ?

### 3.3.3. Le développement des compétences comme facteur de dynamisation du secteur informel

Les données disponibles sur le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) réalisé au bénéfice des jeunes et adultes du monde du travail informel montrent que les politiques actuelles de formation et de qualification ignorent, notamment en Afrique subsaharienne, les 80% de travailleurs du secteur informel. Il n'existe pas, sauf exception, de dispositifs de professionnalisation des 80% de jeunes qui entrent sans qualification adéquate dans les emplois et activités du secteur informel. Il n'existe pas non plus, sauf dans les pays qui ont investi dans la rénovation de l'apprentissage traditionnel<sup>37</sup>, de tels dispositifs pour les maîtres d'apprentissage et les entrepreneurs qui forment la très grande majorité des jeunes.

Un certain nombre d'opérateurs nationaux et internationaux ont pris conscience récemment de l'importance d'investir dans l'élévation du niveau de compétences des acteurs du secteur informel. La Banque mondiale a souligné dès 2009 l'urgence qu'il y avait à former les jeunes qui ont des emplois précaires, surtout en milieu rural.<sup>38</sup> L'UNESCO, dans son dernier rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous (EPT) fait le même constat : il faut doter la jeunesse rurale ainsi que les exploitants agricoles, qui sont dans leur très grande majorité des acteurs informels, de compétences nouvelles permettant de rendre l'emploi rural attractif tout en augmentant la productivité agricole.<sup>39</sup> Le BIT a pris de son côté fait et cause pour la rénovation de l'apprentissage traditionnel et mis à disposition son expertise pour améliorer la formation des jeunes et des maîtres d'apprentissage en ce domaine.<sup>40</sup> Il vient de publier très récemment un guide de réflexion sur l'amélioration de l'apprentissage informel en Afrique. La coopération allemande (GIZ) a organisé fin 2012, comme déjà cité, une journée entière de réflexion de l'ensemble de ses intervenants à travers le monde sur « Qualification et emplois dans le secteur informel : de nouvelles réponses à d'anciennes questions ».

L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), qui est chargé d'animer le dialogue politique entre les 54 pays africains dans les domaines de l'éducation et de la formation, a organisé en février 2012, à Ouagadougou une Triennale sur le thème suivant : promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques en vue de promouvoir le développement durable de l'Afrique. Les conclusions et résolutions adoptées lors de la Triennale affirment clairement « l'urgence qu'il y a à investir massivement dans l'élévation des niveaux de formation et de qualification afin de lutter efficacement contre le chômage et le sous-emploi massif des jeunes et le manque de productivité d'une économie largement informelle ». Elles proposent « d'appuyer toutes les expériences de rénovation et de modernisation de l'apprentissage traditionnel. Elles insistent également sur le besoin d'élever le niveau de compétences des maîtres d'apprentissage du secteur

<sup>37</sup> Walther, R., (2008), *Nouvelles formes d'apprentissage en Afrique de l'Ouest*. Paris.

<sup>38</sup> Word Bank, (2009), *Africa, Development indicators 2008/09, Youth and Employment in Africa: the Potential, the Problem, the Promise*. Washington.

<sup>39</sup> UNESCO (2012), *Rapport mondial de suivi sur l'EPT, Jeunes et compétences, L'Education au travail*. Paris.

<sup>40</sup> BIT (2012), *L'amélioration de l'apprentissage informel en Afrique, Un guide de réflexion*. Genève.

informel qui forment jusqu'à 90% des jeunes qui entrent dans le monde du travail. Elles soulignent, enfin, la nécessité d'investir massivement dans le secteur agricole et rural » qui emploie de manière informelle la grande majorité des jeunes et des adultes (jusqu'à 80% dans certains pays) et dont l'élévation des compétences est cruciale pour assurer la sécurité alimentaire des pays et plus largement leur développement durable.<sup>41</sup>

L'ensemble de cette mobilisation autour du développement des compétences en secteur informel souligne la justesse de la position de la Commission européenne qui a lancé en 2009 deux appels à proposition intitulés «Développement social et humain » en vue de promouvoir des projets ciblés sur les acteurs du secteur informel. Deux thématiques étaient proposées : « Education, connaissances et compétences » et « Emploi et cohésion sociale ». La première thématique, également intitulée « Enseignement et Formation technique et professionnelle » (EFTP) a concerné 15 projets couvrant 19 pays. Cinq de ces projets étaient largement transnationaux. Ces projets ont fait l'objet d'une évaluation qui rend compte de la manière dont ils ont été mis en œuvre et qui interroge la capacité de ces projets à répondre aux besoins des acteurs du secteur informel, à améliorer leurs conditions de vie et, plus largement, à faire évoluer le secteur informel vers un développement durable et des emplois moins précaires. L'intention de cette interrogation est d'aboutir à des recommandations augmentant la pertinence des actions que la Commission européenne continuera de soutenir.

Mais il faudra au préalable analyser les conditions et modalités d'une efficience maximale, en termes de dynamisation du secteur informel, du renforcement des connaissances et compétences de ses acteurs économiques, professionnels et sociaux.

---

<sup>41</sup> N'Doye, M., Walther, R., (2012), *Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques pour le développement durable de l'Afrique : comment concevoir et édifier une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation*. Synthèse générale. Tunis

## Chapitre 4 : Les facteurs d'efficience de l'éducation et de la formation en secteur informel

Il existe aujourd'hui, à ne pas en douter, un consensus sur l'importance sinon l'urgence d'investir dans les ressources humaines du secteur informel. La raison est tout aussi économique que sociale. Il s'agit de lutter contre la pauvreté en essayant de faire entrer les employés et employeurs des UPI dans une dynamique de développement durable, c'est-à-dire dans une dynamique de croissance économique qui permette de réduire la précarité des activités et des emplois tout en luttant contre l'exclusion de trop nombreux jeunes du monde du travail. La formalisation de l'économie n'est pas le moteur d'une telle dynamique. Elle ne peut en être que la conséquence en sachant qu'il existe dès aujourd'hui divers degrés de formalisation qui expriment le partenariat de fait existant entre les grandes entreprises plutôt catégorisées comme formelles et les petites et très petites entreprises presque toutes catégorisées comme informelles.

Le but ultime n'est pas de tout formaliser, mais d'éduquer et de former pour que l'ensemble du tissu économique passe d'une logique de subsistance à une logique de croissance, de développement et de plus forte valeur ajoutée.<sup>42</sup> La formalisation ne peut être que la conséquence d'un tel changement de logique.

Les enquêtes de terrain autant que les données statistiques et les analyses globales montrent que l'éducation et la formation ne produisent leur effet qu'à des conditions bien déterminées.

### 4.1. Premier facteur : favoriser l'accès de tous, enfants, jeunes et adultes à un socle commun de connaissances et de compétences

Les analyses statistiques sur le rendement des niveaux d'éducation en secteur informel ont montré l'efficience, même avec un temps de retard par rapport à l'entrée dans le monde du travail, des acquis éducatifs de départ. Le panorama de ces acquis actuels à travers le monde permet d'identifier les populations et situations qui demandent un investissement prioritaire.

#### Premier investissement prioritaire : les jeunes et notamment les filles de l'espace rural

L'espace rural en Afrique subsaharienne est largement défavorisé alors qu'il représente dans certains pays jusqu'à 85% de l'emploi total. Ainsi quelque 79 % des jeunes ruraux occupent un emploi précaire, contre 61 % des jeunes urbains, et 72 % ne sont jamais allés à l'école primaire ou très peu.<sup>43</sup> Ne pas investir dans un accès plus équitable du monde rural à l'éducation, c'est ralentir pour les années à venir les capacités d'une économie qui, dans tous les 150 pays enquêtés, a pourtant sauvé les emplois lors de la crise 2008/2010 (Gallup World Poll, 2010). C'est oublier que l'amélioration du niveau de revenu des pays d'Afrique subsaharienne est due plus à la multiplication des entreprises familiales et au recul de l'agriculture de subsistance qu'à une hausse significative des emplois salariés (OCDE/BAD).

#### Deuxième investissement prioritaire : alphabétiser les adultes (759 millions au niveau mondial) dont la très grande majorité travaille en économie informelle

<sup>42</sup> L'augmentation de la production de la valeur ajoutée par les pays en développement est une condition sine qua non de leur entrée dans une logique de croissance et de développement. Dans l'état actuel des choses, l'Afrique ne participe qu'à un 20ème de la valeur ajoutée des produits qu'elle exporte. Voir Hugon, Ph., (2010), *Géopolitique de l'Afrique*. Paris.

<sup>43</sup> OCDE/BAD (2012), *op.cit.*

Cette population analphabète a besoin d'accéder à un minimum de maîtrise du « lire, écrire, compter ».<sup>44</sup> Ce besoin d'alphabétisation est une exigence du droit de l'accès de tous à l'éducation et une condition sine qua non de la lutte contre la précarité de l'emploi, comme le montrent les statistiques déjà présentées. Il fait également partie des revendications exprimées par les employés et employeurs eux-mêmes lors des enquêtes terrain. L'illettrisme est en effet un facteur de discrimination sociale comme il est un handicap professionnel : beaucoup d'artisans disent ainsi ne pas pouvoir réparer certains appareils en raison de leur incapacité à lire les notices d'utilisation sans parler des schémas électroniques.

#### **Troisième investissement prioritaire : effectuer les réformes nécessaires du système éducatif**

Le but de ces réformes doit être de donner accès à tous, jeunes et adultes, au socle commun de compétences. Il s'agit de sortir du concept de la scolarisation limitée à un temps donné et de permettre à tous les âges de la vie d'acquérir ce socle commun. Celui-ci va au-delà de l'acquisition du « lire, écrire et compter » et suppose que chacun puisse acquérir les trois capacités de base que sont les compétences de communication et d'apprendre à apprendre, les compétences sociales et citoyennes et les compétences relatives au monde du travail dont les compétences génériques orientées vers le développement économique et social.<sup>45</sup> Ces constats valent pour l'Afrique comme pour les autres continents. Une étude de cas portant sur le sud de l'Inde souligne l'importance de développer au bénéfice des actifs du secteur informel, outre les compétences professionnelles, « des capacités importantes telles que l'aptitude à vivre en société, l'aptitude à la négociation ainsi que les connaissances de base nécessaires pour survivre dans un monde de plus en plus dominé par la concurrence ».<sup>46</sup>

Ces trois types d'investissement prioritaire sont essentiels pour tous les acteurs économiques du premier niveau du secteur informel. Ils sont la condition sine qua non pour leur permettre de dépasser le stade de l'activité de subsistance et par conséquent la précarité de l'emploi et des revenus. Sans ce triple effort, l'informalité restera enfermée dans la trappe de la pauvreté. Leur mise en œuvre suppose que les pouvoirs publics, au niveau central et surtout local, créent les conditions d'un accès des publics les plus vulnérables à des parcours et dispositifs élaborés en lien avec les organisations professionnelles et les ONG et renforçant au maximum le professionnalisme des actions d'alphabétisation.

#### **4.2. Deuxième facteur : reconnaître que le secteur informel est le plus grand producteur de compétences dans les pays en développement**

Parler de développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) évoque dans les esprits de la plupart des responsables politiques l'accroissement des capacités d'accueil et de formation des établissements de formation formels. Or si on fait une analyse très précise de la manière dont les entrepreneurs du secteur informel ont acquis leur métier, on est obligé de constater que le très grand nombre d'entre eux sinon la quasi-totalité ont été formés par les acteurs du secteur eux-mêmes.

<sup>44</sup> UNESCO (2010), *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010, Atteindre les marginalisés*. Paris.

<sup>45</sup> Pour plus d'informations sur le socle commun de compétences voir : Ndoye, M., Walther, R.,(2012), *op.cit*.

<sup>46</sup> Mitra, A.,*Training and Skill Formation for Decent Work in the Informal Sector: Case Study from South India in BIT (2002), Travail décent et économie informelle*. Genève.

Ainsi au Maroc, 80,3% des actifs du secteur informel ont acquis la formation sur le tas et seulement 4,5% d'entre eux sont passés par les établissements de formation formelle.<sup>47</sup> Dans le cas de l'Ethiopie, 0,9% des actifs du secteur sont passés par la formation formelle tandis que 68% d'entre eux ont acquis leurs compétences par auto-formation, 27% en famille et 4% par apprentissage traditionnel.<sup>48</sup>

Si on considère le nombre de jeunes formés dans le cadre des activités professionnelles et surtout de l'apprentissage traditionnel, on constate le rôle essentiel joué par les professionnels et maîtres artisans en ce domaine. Ainsi au Bénin, l'enseignement technique scolarise environ 31000 élèves tandis que l'apprentissage traditionnel accueille plus de 180 000 apprentis. S'ajoutent à ces derniers les 2500 apprentis qui passent par l'apprentissage traditionnel rénové pour obtenir le CQP.<sup>49</sup> Si on considère la situation du Burkina Faso, on constate un déséquilibre bien plus grand entre le nombre de jeunes formés dans les établissements de l'Enseignement et de la Formation techniques et professionnels (environ 30 000) et le nombre d'apprentis traditionnels qui selon certaines estimations dépasserait le million de jeunes.

Figure 6 : Le secteur informel forme la très grande majorité de la population active en Afrique

<b>Formation résidentielle dans les établissements et dispositifs d'EFTP</b>	<b>Elle forme en moyenne 5% des jeunes scolarisés</b>	<b>Tout l'argent public va à l'EFTP formel donc à un très faible nombre de jeunes</b>
<b>Formation réalisée dans le cadre de l'apprentissage traditionnel et rénové et en situation de travail</b>	Elle concerne l'immense majorité des jeunes et des adultes mais il n'existe pas de données statistiques fiables	La formation en secteur informel est prise en charge par les entreprises, les familles et les partenaires techniques et financiers

On peut ajouter à ces constats le fait que beaucoup de jeunes, ayant suivi un enseignement supérieur de niveau licence ou maîtrise, s'insèrent dans le marché du travail au moyen d'une mise en situation professionnelle ou d'un apprentissage dans le secteur informel. Ils acquièrent de fait une qualification dans une activité ou un métier avec l'aide des employeurs ou maîtres artisans des unités informelles de production ou de services<sup>50</sup>. Le secteur informel constitue en effet, pour beaucoup de diplômés de l'enseignement supérieur, dont le temps d'attente pour entrer dans le monde du travail est souvent de l'ordre de trois années<sup>51</sup>, la seule voie possible d'insertion professionnelle.

L'Afrique n'est pas le seul continent où le secteur informel est un grand producteur de compétences. Ainsi 74% des jeunes urbains de 15 à 25 ans du Pakistan sont formés dans le cadre de l'apprentissage traditionnel qui est par ailleurs le mode d'acquisition des compétences le plus répandu dans ce pays. Au Pérou 76% des femmes et 66% des hommes travaillent dans le secteur informel sans avoir d'autres compétences professionnelles que celles acquises dans le monde du travail. Face à une telle

<sup>47</sup> Direction de la Statistique, (2005), *Synthèse des principaux résultats de l'enquête nationale sur le secteur informel non agricole, (1999/2000)*, Rabat.

<sup>48</sup> Central Statistical Authority (2003), *Report on urban informal sector, Sample survey*. Addis Ababa.

<sup>49</sup> UNESCO (2010), *Données mondiales de l'Education*. Paris.

<sup>50</sup> AFD/DANIDA (2012), *Evaluation à mi-parcours du Plan décennal de l'Education du Bénin*. Paris/Copenhague.

<sup>51</sup> Walther.R., Tamoifo, M., « L'itinéraire professionnel du jeune africain », *Les résultats d'une enquête auprès de jeunes leaders africains sur les dispositifs de formation professionnelle post-primaire*

<sup>51</sup> Tel est le cas du Cameroun. Institut National de la Statistique (2006), *Enquête sur le secteur informel*. Yaoundé.

situation et le gouvernement a lancé depuis une quinzaine d'années un programme de formation intitulé PROJoven afin de faciliter l'accès des jeunes de 16 à 26 ans à des formations leur assurant un travail moins précaire et plus rémunérateur.<sup>52</sup>

L'accumulation de ces données permet de conclure que le secteur informel est le plus grand producteur de compétences en Afrique et dans la plupart des pays où ce secteur emploie la majorité de la population active. Il en ressort que la voie la plus efficace pour dynamiser le secteur et pour lui permettre notamment de passer d'une économie de subsistance à une économie de croissance et de développement est d'investir d'abord et avant tout dans le renforcement des capacités de ses acteurs.

#### **4.3. Troisième facteur : investir dans l'élévation du niveau de qualifications des jeunes et des adultes du secteur informel**

L'analyse des politiques de formation mises en œuvre dans les pays en développement aboutit au constat qu'elles sont majoritairement sinon quasi exclusivement ciblées sur les entreprises formelles et sur les dispositifs formels de formation et de qualification. Or la permanence sinon la croissance du secteur et des emplois informels dans l'économie africaine et plus largement mondiale plaident pour un investissement prioritaire dans une meilleure professionnalisation des jeunes et des adultes qui travaillent dans l'auto-emploi, dans les micro- et petites entreprises ou en dehors des règles contractuelles du travail décent. Il conviendra, en ce sens, d'investir dans trois actions prioritaires.

##### **Première action prioritaire : faire évoluer l'apprentissage traditionnel vers un apprentissage de type dual ou rénové**

Il existe depuis 1989, en Afrique de l'Ouest, des essais de transformation de l'apprentissage traditionnel afin d'en faire un apprentissage de type dual, c'est-à-dire un apprentissage s'appuyant sur les ateliers des maîtres artisans traditionnels tout en le complétant par une formation théorique réalisée dans un centre public ou privé de formation formelle. Les grandes caractéristiques d'un tel dispositif peuvent être définies comme suit.

- Le dispositif a pour base un accord de partenariat signé entre les pouvoirs publics et les organisations professionnelles, consacrant la collaboration entre les acteurs du milieu professionnel et ceux de l'Etat pour l'introduction dans les établissements de formation de l'apprentissage dual.
- L'ingénierie du dispositif repose sur une alternance de formation en atelier artisanal (par exemple 5 jours par semaine) et en centre de formation (par exemple 1 jour par semaine) pour une durée moyenne d'apprentissage de trois années. La formation en centre s'effectue sur une durée de six mois par an. La formation en entreprise qui se déroule toute l'année est réalisée sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage préalablement formé à la pédagogie de l'acquisition de compétences en situation professionnelle.
- Le dispositif a la capacité de devenir partie intégrante du système national de formation à condition que les pouvoirs publics mettent en place des moyens réglementaires définissant notamment le contrat type liant l'apprenant, le centre de formation, l'entreprise et un organisme public de régulation et/ou de financement (contrat d'apprentissage ou contrat de formation) à mettre en œuvre, l'organisation de l'apprentissage en milieu professionnel ainsi que les modalités d'obtention d'un certificat reconnu par les autorités nationales.

<sup>52</sup> UNESCO (2012), *Youth and skills. Putting education to work*. Paris.

Initiée en Afrique de l’Ouest<sup>53</sup>, cette forme d’apprentissage est en train d’essaimer dans toutes les sous-régions de l’Afrique avec l’aide et sous l’impulsion du BIT qui organise, en avril 2013, en Afrique du Sud une conférence africaine sur « L’amélioration de l’apprentissage informel ». Le préprogramme montre que des pays tels le Nigéria, l’Egypte, le Bénin, le Ghana, le Mozambique ou le Maroc développent un apprentissage traditionnel rénové dont un modèle émergent et soutenable pourrait résulter de la combinaison de plusieurs expériences en cours. Malheureusement ces expériences touchent pour le moment (après plus de 20 ans) peu de jeunes et leur soutenabilité financière n’est pas encore évidente.

La rénovation de l’apprentissage traditionnel a pour effet de mieux qualifier les jeunes en fonction des besoins de compétences du marché du travail. Elle a également un effet plus global sur la revalorisation de la profession et sur les revenus futurs des jeunes artisans formés par ce moyen.<sup>54</sup>

**Deuxième action prioritaire : éléver le niveau de tous les maîtres d’apprentissage du secteur informel qui forment la très grande majorité des jeunes entrant dans le monde du travail**

La faible montée en puissance de l’apprentissage de type rénové ou dual (5719 apprentis de type rénové en 2010 au Bénin<sup>55</sup>, environ 3000 au Mali...) plaide pour une intervention plus large auprès du maximum d’acteurs du secteur informel engagés dans la production de compétences et de qualifications. Ce point de vue est largement partagé par la Banque mondiale qui plaide pour un renforcement substantiel des capacités d’intervention dans le domaine du développement des compétences.<sup>56</sup> Les propositions d’amélioration de l’apprentissage traditionnel peuvent être résumées comme suit.

- Il importe d’introduire des régulations dans l’apprentissage traditionnel de manière à fixer des durées limites de formation. De telles régulations doivent porter sur un nombre maximal d’années de formation par type de métier, mais elles doivent également prendre en compte la durée quotidienne et hebdomadaire de travail.
- Il est souhaitable de structurer le processus d’apprentissage existant en y introduisant une ingénierie pédagogique qui aille au-delà des phases traditionnelles d’introduction, d’initiation, de participation et de libération et des pratiques d’imitation et de répétition. Ainsi chaque organisation professionnelle devrait mettre au point des phases de progression d’acquisition et d’évaluation des compétences spécifiques à chaque métier et permettant d’assurer que l’apprenti possède, en fin de parcours, les compétences critiques dont il a besoin pour exercer correctement son métier.
- L’ensemble de la mise en pratique de telles mesures presuppose que les maîtres artisans et les apprentis traditionnels aient droit à une forme de reconnaissance de leur niveau de professionnalité. Il s’agit, en sorte, de leur permettre d’obtenir une forme de brevet professionnel attestant de leur capacité et légitimité à exercer le métier dans lequel ils ont été formés dans le cadre de l’apprentissage traditionnel.
- Il importe de réaliser dans les différents pays une classification des métiers/occupations/emplois selon leur mode d’exercice sur le terrain, permettant ainsi de mieux développer les référentiels qui répondent aux besoins de qualification d’aujourd’hui et ceux de demain.

<sup>53</sup> Walther,R., (2008) *op.cit.*

<sup>54</sup> Swisscontact-Bénin, (2007), *Etude d’impact du projet de formation professionnelle par apprentissage*. Cotonou.

<sup>55</sup> AFD/DANIDA, (2012), *op.cit.*

<sup>56</sup> WorldBank (2008), *op.cit.*

- Le développement et la promotion d'expériences de rénovation de la formation traditionnelle dans les métiers du secteur rural et plus particulièrement dans le domaine agro-sylvo-pastoral est plus que jamais nécessaire dans un secteur d'activité qui occupe toujours la très grande majorité de la population et qui a besoin plus que jamais de sortir d'une agriculture de la subsistance.

Il est évident qu'un tel investissement présuppose un partenariat étroit avec les organisations professionnelles du secteur informel et une action massive préalable de qualification des maîtres d'apprentissage traditionnels. Mais il est tout aussi évident qu'un tel investissement aura des effets tout à fait bénéfiques sur la situation économique de l'ensemble du secteur à l'image de ceux qui ont été constatés dans le cadre de l'apprentissage rénové.

**Troisième action prioritaire : former à la gestion, à l'innovation, aux nouvelles technologies et à l'entrepreneuriat les responsables des entreprises individuelles**

Le constat relatif à la présence, dans le secteur informel, de nombreux acteurs ayant un niveau éducatif élevé a montré qu'il existait dans le secteur de nombreuses entreprises capables de dépasser une activité de subsistance et d'entrer dans une dynamique de croissance et de développement. La présence de ces acteurs s'explique par le fait que la plupart des jeunes scolarisés sont obligés de passer par l'activité informelle pour s'insérer dans le monde du travail et de changer par le fait même leur projet professionnel initial.

Cette absorption par le secteur des jeunes les plus qualifiés du système éducatif « peut s'avérer être une stratégie payante à moyen terme pour l'essor de l'économie en Afrique ». <sup>57</sup> Elle n'est toutefois véritablement efficace que si ces jeunes, une fois devenus entrepreneurs, reçoivent une formation leur permettant d'exploiter au maximum les potentialités de développement de leur activité professionnelle. Les actions menées, dans plusieurs pays, par des ONG (Cameroun, Angola, Côte d'Ivoire, RDC), mais également par des universités (Afrique du Sud), par des collectivités territoriales (Ethiopie, Côte d'Ivoire) et par des organisations professionnelles (Mali, Burkina Faso) <sup>58</sup> pour former à l'entrepreneuriat les responsables des unités informelles de production et de service les plus à même d'entrer dans des logiques de croissance et de valeur ajoutée indiquent des voies à suivre. Elles démontrent avec certitude qu'un investissement programmé d'accroissement des compétences des acteurs économiques du secteur informel, s'appuyant notamment sur un rôle de médiation et de conviction des plus éduqués et qualifiés d'entre eux, est plus utile pour dynamiser le secteur informel et le faire entrer dans une logique de croissance et de valeur ajoutée que des plans de formalisation contraints formulés par certains pays.

La formation à l'entrepreneuriat a longtemps été négligée par les pouvoirs publics et les prestataires de formation alors qu'elle constitue l'élément clé de la profitabilité et de la capacité de créer de la croissance du secteur informel. Les entrepreneurs bien formés deviennent capables de bien gérer leur personnel, de bien maintenir et faire évoluer leur investissement matériel, de bien connaître les opportunités du marché et ainsi de mieux vendre leurs produits et services. <sup>59</sup> L'évaluation des effets de la formation entrepreneuriale sur les résultats de l'activité économique des micro- et petites démontre combien une telle formation est capable de dynamiser le secteur informel. <sup>60</sup>

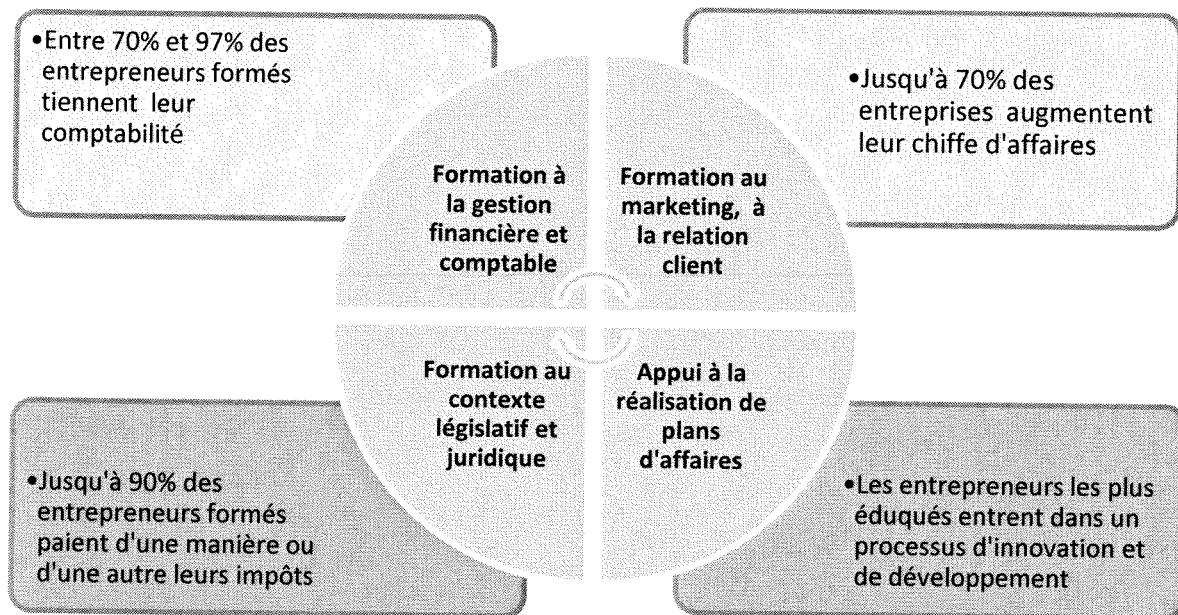
<sup>57</sup> Dialogue N° 25 (2006), *La lettre d'information de DIAL*.

<sup>58</sup> Les exemples sont tirés de l'étude de l'auteur sur la formation professionnelle en secteur informel dans sept pays d'Afrique (2008) ainsi que de l'étude récente (2012) relative à la formation à la gestion et à l'entrepreneuriat des TPE dans trois autres pays africains.

<sup>59</sup> Bruhn et al. (2010), *What capital is missing in developing countries*. American Economic review.

<sup>60</sup> Savadogo, B., Walther, R., (2012), *op.cit.*

Figure 7: La formation comme facteur de dynamisation de l'économie informelle (Enquête AFD/IECD)



L'investissement dans une formation de type entrepreneurial doit nécessairement permettre à ses bénéficiaires d'acquérir diverses formes de compétences.

- Il doit d'abord aider les acteurs informels à acquérir la capacité de bien connaître le secteur d'activité dans lequel ils se situent et de bien comprendre les blocages comme les opportunités pouvant influer sur leur projet de développement. Cet accès à la bonne information, dont l'importance primordiale a été soulignée par Banerjee et Duflo, a été au cœur des rencontres avec les TPE. Il presuppose que les responsables des UPI acquièrent la possibilité d'analyser avec justesse le contexte socioéconomique, juridique et fiscal de leur UPI.
- Il doit ensuite donner à ces responsables la capacité de bien gérer leur entreprise. L'évaluation des acquis de la formation à la gestion et aux techniques artisanales, réalisée au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en RDC, a été lumineuse en ce domaine. Elle a tout particulièrement montré que l'entreprise informelle souffrait de la confusion entre affaires familiales et professionnelles et gagnait en consolidation, en bénéfice et en capacité d'épargne et d'investissement quand étaient mis en place les outils indispensables de la bonne gestion financière, des clients et des ressources humaines.
- Il doit enfin permettre aux entrepreneurs d'avoir accès à de l'expertise leur permettant de faire les meilleurs choix possibles pour leur développement : les technologies les plus appropriées à leur métier, des moyens financiers adaptées à leurs capacités de remboursement, un plan d'affaires à la fois réaliste et ambitieux.

Il existe aujourd'hui très peu, dans les orientations politiques des pays, de plans stratégiques et opérationnels orientés vers le renforcement de capacités du secteur informel. Les quelques expériences développées en ce domaine démontrent pourtant les effets très positifs de la mise en œuvre de tels plans sur l'ensemble du champ économique et de l'emploi.

#### **4.4. Quatrième et dernier facteur : donner visibilité et valeur à l'ensemble des compétences acquises en secteur informel**

Le secteur informel présente deux handicaps qu'il peine à surmonter. Le premier concerne sa capacité à apparaître tel qu'il est : une économie véritable qui participe effectivement à la création de richesses d'un pays et surtout offre des opportunités d'insertion et de professionnalisation dans l'emploi que l'économie formelle est pour le moment incapable de procurer. Comme le dit l'étude OCDE/BAD le secteur informel a sauvé le marché du travail africain de la crise et rien que pour cela il mériterait d'être objet d'une attention prioritaire de la part des pouvoirs publics. Le deuxième handicap est le manque de visibilité du rôle qu'il joue effectivement en tant que plus grand producteur de compétences et offreur de formation.

##### **Passer d'un système EFTP basé sur la logique des diplômes à un système reconnaissant le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP)**

Pour la plupart des décideurs, cette production de compétences n'est ni reconnue ni surtout valorisée. Elle est située hors champ du système d'éducation et de formation, n'est pas prise en compte dans les analyses sectorielles et surtout est exclue de toute forme de reconnaissance et de validation formelles. Des tentatives et initiatives sont prises par plusieurs pays comme la promotion du certification de qualification professionnelle (CQP) et du certificat de qualification des métiers (CQM) au Bénin, du certificat de qualification de base (CQB), du certificat de qualification professionnelle (CQP), du brevet de qualification professionnelle (BQP) et du brevet de qualification de technicien (BPT) au Burkina Faso et du certificat de fin d'apprentissage (CFA) au Mali et ailleurs. Cependant, ces reconnaissances ont encore du mal à être inscrites dans les cadres nationaux de certification (CNC) qui sont basés uniquement sur les certifications délivrés par le système formel. L'Inde a de son côté, par la mise en place en 2008 d'un Conseil national de développement des compétences, promu des formations au bénéfice des publics du secteur informel, dont des formations qualifiantes de courte durée (six mois au maximum) et des formations par apprentissage. Il est prévu que ces formations soient reconnues par un « Cadre national de certification professionnelle » en cours de montage.<sup>61</sup>

Les débats en cours sur l'évolution des systèmes et dispositifs de formation professionnelle du continent africain permettent heureusement d'envisager un retournement de situation en faveur des parcours de formation mis en œuvre par les acteurs du secteur informel urbain et rural. Ces débats constatent le rôle marginal joué par l'EFTP formel et non formel pour répondre aux défis de qualification et d'insertion des jeunes et prennent en compte le fait que ce sont les dispositifs élaborés en lien avec le monde professionnel qui sont souvent les plus adaptés, les plus efficaces et les plus soutenables. Il existe donc aujourd'hui un accord de principe entre tous les responsables des pays africains pour considérer la production des compétences du secteur informel comme partie intégrante du système de formation.

Cet accord est inclus dans les conclusions de la Triennale de l'ADEA.<sup>62</sup> Il a pour conséquence d'appeler à un changement de paradigme qui est formulé comme le passage d'un système basé sur la logique des diplômes acquis dans le cadre de l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) formel à un système basé sur le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) c'est-à-dire à un système reconnaissant et validant l'acquisition des

<sup>61</sup> UNESCO (2012), *op.cit.*

<sup>62</sup> Ndoye, M., Walther,R., (2012), *op.cit.*

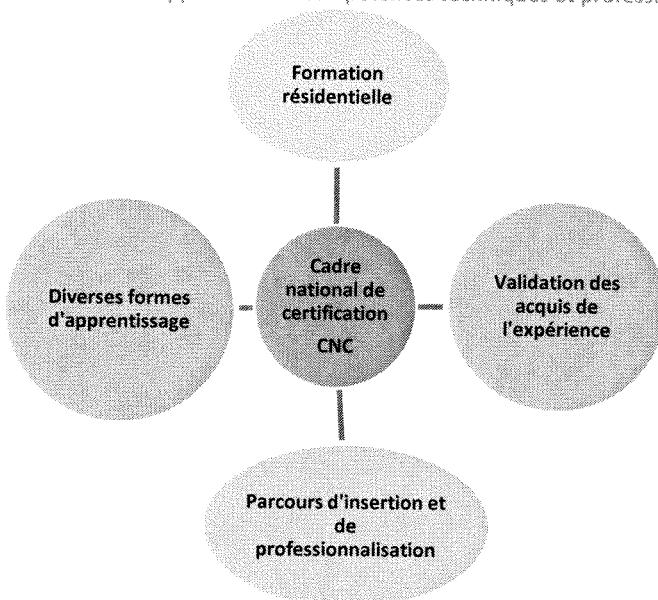
compétences quelques soient les modalités formelles, non formelles et informelles d'acquisition de ces compétences.

#### **Valider et certifier au fur et à mesure les dispositifs et parcours non formels et informels de DCTP**

Le changement de paradigme à opérer définit la reconnaissance et validation des compétences comme étant la véritable clé de voûte des politiques à mener pour intégrer la production de compétences du secteur informel dans le schéma global de l'investissement dans les ressources humaines. Il ne s'agit pourtant pas de concevoir et mettre en œuvre des cadres nationaux de qualifications qui soient d'abord et principalement ciblés sur les dispositifs formels et essentiellement scolaires : ces cadres doivent tout autant permettre de reconnaître et de certifier les compétences acquises dans des dispositifs et parcours non formels et informels de formation que celles acquises dans le cadre des centres de formations publics ou privés. Une telle reconnaissance et certification ne va pourtant pas de soi.

- Elle exige d'abord que les promoteurs de tels dispositifs et parcours mettent en place une approche par les compétences et définissent des référentiels de certification permettant d'attester que tel type de métier et tel niveau de qualification ont véritablement été atteints : les exemples cités plus haut concernant les CQP, les CQM, les CQB... montrent qu'une telle démarche est déjà effective dans un certain nombre de pays au moyen d'une coopération efficace entre les responsables publics et les organisations professionnelles concernées.
- Elle exige ensuite une approche progressive et souple du concept de cadre national de certification. Il ne s'agit pas de réaliser de prime abord une architecture complète d'un tel cadre à l'image des modèles déjà mis en place au niveau de l'Afrique du Sud (South African Qualification Authority ou SAQA), de Maurice (Mauritius Qualification Authority ou MQA) ou des pays européens. Il s'agit plutôt de donner priorité, au fur et à mesure de leur mise en œuvre, à la reconnaissance et à la certification des divers dispositifs d'apprentissage, d'alternance, de qualification et d'insertion professionnelle destinés aux jeunes exclus du système formel de l'EFTP. Il s'agit également de créer les outils et moyens pour reconnaître et certifier les niveaux de compétences acquis, au fur et à mesure de l'exercice d'un métier donné, par les actifs en situation de travail.

Figure 8 : Le système de développement des compétences techniques et professionnelles



Une étude réalisée par la coopération allemande pour le compte de l'ADEA<sup>63</sup> met clairement en lumière que le passage d'un CNC ciblé sur les diplômes à un CNC prenant en compte l'ensemble des modalités d'acquisitions de compétences ne réussit qu'à la condition d'adopter une démarche pragmatique et progressive de valorisation de l'ensemble des voies non formelles et informelles de DCTP.

**La mise en œuvre progressive, par les pays, de dispositifs de reconnaissance et de validation des compétences produites dans le cadre de l'apprentissage traditionnel, de l'apprentissage traditionnel rénové ou des diverses formes de professionnalisation en situation de travail permet de passer progressivement de la logique du diplôme à celle de la certification de toutes les compétences acquises, quelque soit leur modalité d'acquisition. Une fois effectif, ce changement de paradigme est un facteur puissant de dynamisation du secteur informel.**

Ces dispositifs mettront en évidence le rôle que joue le secteur dans la formation de l'ensemble de ses membres. Ils valoriseront à juste titre les compétences et l'expérience professionnelle des nombreux artisans, agriculteurs et entrepreneurs qui insèrent la très grande majorité des jeunes et les aident à acquérir un métier. Ils seront surtout une incitation pour chacun à accroître son niveau de qualification professionnelle et provoquera en retour des effets bénéfiques sur la qualité des productions et des services et en conséquence sur les niveaux de croissance économique et des revenus.

L'analyse des facteurs d'efficience de l'éducation et de la formation en secteur informel a permis de connaître les terrains d'investissement les plus favorables, en termes de connaissances et de compétences, pour aider les employés et les employeurs de l'informel à sortir du stress de la subsistance quotidienne et à peu à peu consolider et pérenniser leur activité. Une telle analyse était nécessaire pour mieux évaluer les résultats des appels à proposition de la Commission européenne dans le cadre du programme « Investir dans les hommes » et surtout pour arriver à identifier les lignes de force à privilégier pour des investissements futurs. Il est difficile, sinon impossible, de contribuer effectivement à la réduction de la pauvreté et au développement durable si on ignore quelles connaissances et quelles compétences il faut promouvoir et quels dispositifs de formation et de certification il convient de concevoir pour aider effectivement les acteurs du secteur informel à mieux gagner leur vie d'aujourd'hui et à envisager avec espoir et réalisme leur vie de demain.

---

<sup>63</sup> Heitman, W., (2011), *Lessons learned from selected National Qualifications Framework in Africa*. GTZ. Eschborn.

## **Chapitre 5 : Des orientations d'action pour un renforcement des capacités de développement du secteur informel**

La permanence et surtout l'accroissement du nombre d'emplois informels dans tous les pays en développement plaident pour la mise en place d'un cadre stratégique et opérationnel ayant pour objet d'élever le niveau de compétences techniques et professionnelles de celles et ceux qui occupent ces emplois ou n'ont d'autres choix pour s'insérer dans le monde du travail que de les occuper. Les analyses réalisées à partir de situations et d'expériences réelles et multi-pays montrent en effet l'efficacité réelle au niveau économique et social d'une telle élévation du niveau de compétences. Elles soulignent davantage encore qu'il sera difficile sinon impossible de promouvoir le développement durable, notamment en Afrique, sans que les décideurs politiques revoient profondément leurs priorités d'investissement et réorientent leurs choix budgétaires comme leurs dispositifs de formation vers les publics, jeunes et adultes, qui connaissent l'auto-emploi ou travaillent dans les unités de production et de service informelles. Un secteur d'activité qui concerne, dans certains pays, jusqu'à 90% de la population active et y produit jusqu'à 60% du PIB ne peut plus continuer à être considéré comme une partie négligée des politiques mises en œuvre.

Mais il ne suffit pas d'être conscient de l'importance et de l'urgence d'un tel changement d'habitude sinon de paradigme pour que ce changement se réalise. Encore faut-il définir les voies et moyens d'un investissement formation, efficace et soutenable, dans la dynamisation du secteur et des emplois informels. Les recommandations, analyses critiques et propositions d'actions qui clôturent cette étude ont pour objectifs de baliser un cadre d'action global en ce domaine. Il s'agit de donner à l'ensemble des décideurs et financeurs et, prioritairement à la Commission européenne, une indication des mesures à prendre pour que l'immense majorité des jeunes et des adultes, qui vit et travaille dans l'informalité et non dans l'illégalité, devienne prioritaire dans le cadre des politiques d'éducation et de formation mises en œuvre.

### **5.1. Les facteurs clés d'une d'intervention efficace et pertinente d'éducation et de formation**

Il n'est pas aisés de définir un cadre d'action globale vu qu'il existe un nombre réduit d'actions d'éducation et de formation ciblées sur les acteurs du secteur informel et encore moins des analyses sur l'efficacité de ces actions. Les propositions qui suivent prennent en compte les résultats des actions identifiées et mises en œuvre ainsi que ceux atteints par les deux appels à proposition de la Commission européenne lancés dans le cadre du programme « Investir dans les ressources humaines »<sup>64</sup>. Elles ne peuvent donc être que partielles tout en ayant pour force de rendre compte d'expériences effectivement vécues et évaluées.

#### **5.1.1. Les principales caractéristiques des projets européens sur l'EFTP en secteur informel**

Les deux appels à propositions lancés en 2009 comportaient deux sous-programmes : l'un portant sur l'éducation et la formation et l'autre visant plus spécifiquement les aspects du développement social. Les projets présentés et sélectionnés dans ce cadre avaient pour thématique de renforcer l'emploi, le développement des compétences et la protection sociale des travailleurs ou groupes de

<sup>64</sup> Le programme « Développement social et humain » a pour base juridique l'article 12 du règlement (CE) n°1905/2006 du Parlement européen et du Conseil portant établissement d'un instrument de financement de la coopération au développement (ICD). Il disposait, pour le pilier « Education, connaissances et compétences » d'une enveloppe de 65 millions d'euros pour la période 2007-2010 et de 72 millions d'euros pour la période 2011-2013.

travailleurs vulnérables du secteur informel, l'objectif sous-jacent étant de faire évoluer ces publics vers les conditions du travail décent. Ils diffèrent dans leur finalité du travail d'analyse précédent dont l'hypothèse première était que la formalisation ne pouvait être qu'un effet induit de l'accroissement des revenus lui-même provoqué en grande partie par le développement des compétences professionnelles, techniques et entrepreneuriales de ces mêmes individus ou groupes.

#### **Les grandes caractéristiques des projets EFTP sélectionnés**

L'appel à propositions lancé, en 2009, dans le cadre du sous-programme « Education, connaissances et compétences » ou « Enseignement et formation technique et professionnels » (EFTP) a permis la réalisation de 15 projets dont 10 concernaient l'Afrique, trois (03) l'Asie, un (01) l'Amérique latine et un (01) à la fois l'Afrique et l'Asie.

Les publics visés par les projets étaient les travailleurs de l'économie informelle ainsi que les groupes de personnes vivant dans la précarité. Les contacts avec ces publics ont passé essentiellement par les organisations de la société civile ou ONG présentes sur le terrain. Dans le même temps les promoteurs ont utilisé les médias de masse (presse, radio) et recouru aux analyses socioéconomiques pour atteindre les futurs bénéficiaires des projets. L'ensemble de cette approche s'est heurtée à la difficulté de bien identifier les besoins réels de ces futurs bénéficiaires et notamment les raisons de leur vulnérabilité et les moyens efficaces pour en sortir. Une telle identification était pourtant un préalable incontournable pour atteindre les objectifs visés : améliorer les conditions de travail des populations ciblées en améliorant tout à la fois leur employabilité et les revenus tirés des activités génératrices de revenu.

Les projets ont mis en œuvre quatre types d'actions de formation à destination de leurs publics : l'alphabétisation pour les non scolarisés, la formation à la gestion entrepreneuriale (comptabilité, fixation des prix, accès au crédit), la formation technique aux métiers de l'artisanat et de l'agriculture et, enfin, la formation aux compétences transversales de communication et d'estime de soi, de maîtrise des nouvelles technologies, d'hygiène et de sécurité...

#### **5.1.2. Des pistes d'action tirées de l'analyse des résultats des projets européens**

Les projets des deux appels à proposition ont fait l'objet d'une double évaluation. La première de ces évaluations a été réalisée lors d'une réunion de l'ensemble des promoteurs à Bruxelles. Elle a donné lieu à une présentation et à une analyse concertée des résultats atteints par chacun des projets et à des travaux de groupe dont les conclusions ont été formulées sous forme de pistes d'action pour une intervention efficace en secteur informel.

- Renforcer les capacités des principaux acteurs du système d'éducation et de formation ;
- Développer une bonne appréhension du secteur d'intervention et sur la manière d'y intervenir stratégiquement et méthodologiquement de façon appropriés ;
- Veiller à ce que les actions proposées répondent à une logique de demande et répondent aux besoins du marché du travail ;
- Identifier les acteurs du secteur qui sont des agents du changement et travailler en partenariat avec eux.
- Bien connaître les résultats des autres projets mis en œuvre et créer un effet de synergie avec les contenus et les acteurs de ces projets ;
- Concevoir les modes d'intervention de façon participative ;
- Bien situer les actions de courte durée dans les interventions à long terme mises en œuvre par le pays ;

- Faire en sorte que les innovations s'insèrent dans des politiques d'ensemble ;
- Mettre en œuvre des actions innovantes mais sans vouloir réinventer la roue.

La deuxième évaluation a été réalisée par des experts externes sous forme d'un rapport<sup>65</sup> portant les leçons à tirer du travail accompli et les critères de réussite et d'efficacité dans la mise en œuvre des projets. Ces critères concernent essentiellement la capacité des projets à atteindre le public visé, à améliorer les conditions de vie de leurs bénéficiaires, à créer des liens entre économie formelle et informelle et à mener vers une protection sociale durable et, enfin, à pouvoir être démultiplié dans les pays où ils ont été mis en œuvre. Ils sont synthétisés dans le tableau suivant et accompagnés de propositions d'amélioration pour la suite du programme « Développement social et humain ».

Figure 9 : Les résultats de l'évaluation des projets du sous-programme "Education, formation et compétences"

Constats	Questionnements et/ou proposition d'améliorations
<b>La formation ne peut être vraiment efficace que si ses bénéficiaires sont clairement identifiées</b>	Quand l'offre est trop large elle risque fort de ne pas atteindre les objectifs visés et ne pas répondre aux besoins spécifiques des formés
<b>Beaucoup de bénéficiaires ont été identifiés à partir de moyens d'enquête trop larges (média) ou trop sophistiqués (échantillonnage social)</b>	Il faudra revoir les moyens d'une telle identification et notamment mieux définir au point de départ les caractéristiques spécifiques des populations visées. Ce ciblage sur les professionnels en activité est particulièrement important pour accroître la productivité et la création d'emplois dans le secteur informel
<b>Les projets atteignent largement un public vulnérable ou chômeur, mais pas suffisamment les auto-employés ou les employés des entreprises informelles</b>	Cette méthodologie devra aller de pair avec un renforcement de la capacité des acteurs concernés par les projets ce qui presuppose : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la création d'un comité de pilotage des usagers de la formation susceptible de les impliquer dans la conception et mise en œuvre des activités du projet</li> <li>• l'intégration des objectifs du projet dans les structures et politiques locales et nationales</li> <li>• la volonté de donner aux travailleurs informels les moyens de défendre leurs intérêts et droits à long terme</li> <li>• une démarche de légalisation et d'institutionnalisation des structures ou dispositifs créés ou améliorés par le projet</li> <li>• une stratégie financière pour prolonger les activités après la fin du projet</li> </ul>
<b>Les activités des projets doivent aboutir à une stratégie de diffusion/multiplication des résultats et servir des références à une amélioration des politiques et structures nationales de formation.</b>	

<sup>65</sup> Eyraud, F., Annycke, P., (2012), *Assessment of projects selected by call for proposals targeting the informal economy*. Final report. Brussels.

L'ensemble des résultats, tout en reconnaissant le travail effectué par les projets, aboutit à définir les conditions auxquelles ces projets auront le maximum de chance de faire évoluer la situation des publics pauvres vers moins de précarité, plus de revenus et davantage de protection sociale.

**La sortie progressive de la pauvreté exige que les projets EFTP identifient davantage les besoins réels de compétences des travailleurs et groupes sociaux de l'économie informelle, renforcent leurs capacités à se prendre en main et créent, en fin de compte, un processus permanent de réorientation des politiques et des structures nationales d'éducation et de formation vers les besoins de compétences de l'économie informelle.**

Il s'agit de faire en sorte que le sous-programme crée des conditions de sortie durable de cette économie par la mise en œuvre d'une stratégie coordonnée d'institutionnalisation, de légalisation et de financement.

## 5.2. Les contours d'un cadre d'action globale de renforcement des compétences du secteur informel

La comparaison des résultats de l'évaluation des 15 projets du sous-programme « EFTP » avec les conclusions tirées précédemment des enquêtes pays met en lumière une différentiation de positionnement quant aux objectifs visés, aux publics ciblés et aux moyens mis en œuvre par les deux approches. Elle soulève un certain nombre de questions qui sont au cœur de la définition et de la mise en place d'un cadre stratégique global ayant pour finalité la priorisation, au cœur des politiques d'éducation et de formation, du développement des compétences des jeunes et des adultes du secteur informel. Ces questions peuvent être formulées comme suit :

- qui former ?
- avec quels outils et moyens et quels partenaires?
- selon quels critères d'efficacité ?
- pour quels résultats durables ?
- avec quels modes de reconnaissance ?

Apporter des réponses précises à toutes ces interrogations est le seul moyen pour déterminer les mesures que les pays, les organisations internationales et principalement la Commission européenne, doivent prendre s'ils veulent renforcer de manière efficace et durable les compétences des acteurs du secteur informel et ainsi le faire passer d'une économie de subsistance à une économie de croissance et de développement.

### 5.2.1. Une hypothèse de départ : le développement économique doit précéder le processus de formalisation

Les nombreux débats sur la nature et le devenir du secteur informel convergent sur un point qui fait consensus : celui-ci est un important producteur de richesses et d'emplois dans les pays en développement et en tant que tel un élément totalement intégré dans les économies nationales. L'activité dans l'économie informelle peut être identifiée à ce titre comme agrégeant l'ensemble des auto-emplois, des très petites et des petites entreprises qui constituent le tissu économique principal dans la plupart des pays. Une analyse fine des acteurs qui composent ce tissu montrent qu'il n'existe pas une dualité entre informel et formel mais plutôt une gradation progressive qui évolue en fonction de trois grands facteurs : le niveau de connaissances/compétences de l'entrepreneur, le niveau de rentabilité et de développement de l'entreprise et l'existence d'un environnement législatif ou fiscal plus ou moins favorable ou défavorable à la micro-économie.

Le processus de formalisation ne peut pas être le résultat de la priorisation d'un seul de ces trois facteurs, mais le résultat de leur conjonction dans le cadre d'une politique coordonnée et volontariste. Mais comme l'ont montré les enquêtes terrain, l'élévation du niveau de compétences induit à la fois une meilleure gestion et productivité de l'entreprise et une forte capacité de négociation au niveau fiscal et légal.

### 5.2.2. Qui former ? D'abord les professionnels du secteur en fonction de leur différenciation de niveau de développement

La réponse à cette question paraît évidente si on fixe comme objectif prioritaire des actions à mener la lutte contre la pauvreté : il s'agit de former l'ensemble des publics fragiles. Mais comme l'ont montré les débats sur l'évaluation des projets EFTP de la Commission européenne, un public mal identifié est un public mal éduqué et mal formé.

Le ciblage de l'action sur l'élévation du niveau de compétences technique et professionnel du secteur informel n'ignore pas l'objectif de lutte contre la pauvreté mais présuppose que c'est en formant les actifs et entrepreneurs du secteur que l'on a le plus de chance d'augmenter les revenus et donc le positionnement économique et social des publics les plus vulnérables. Les analyses sur la relation étroite qui existe entre niveau d'éducation et de formation et revenus montrent par ailleurs que les actifs et entrepreneurs du secteur ne sont pas un public homogène et qu'il convient de bien distinguer les moins éduqués et formés, qui en restent surtout à une économie de la subsistance, et les plus éduqués qui sont en phase de consolidation et de développement de leur activité et/ou entreprise.

Agir sur la dynamisation du secteur informel et son évolution vers un processus de consolidation des revenus et des emplois exige de former en priorité les professionnels en activité. Il faut toutefois bien identifier parmi ces professionnels ceux qui sont à la fois sous-éduqués et sous formés et luttent pour leur subsistance quotidienne et ceux qui ont acquis un capital certain de connaissances et de compétences et ont de fortes chances d'être en phase de développement et de pérennisation de leur activité ou entreprise. Les deux publics ont des besoins différenciés d'éducation et de formation.

### 5.2.3. Former avec quels outils, quels moyens et quels partenaires ? Identifier, améliorer et compléter l'offre existante avant de concevoir de l'inédit

La tentation est forte, lorsqu'on monte un projet à destination d'un public donné, de concevoir des modules de formation spécifiques au projet et au public sans nécessairement identifier les outils et moyens de formation déjà existants hors du projet et les partenaires qui les ont produits ou mis en œuvre. L'évaluation des projets EFTP donne souvent l'impression que le projet a tout conçu par lui-même avec une volonté forte, après coup, d'institutionnaliser ce qu'il a élaboré.

Le constat fait, dans tous les pays analysés, de la capacité des acteurs du secteur informel lui-même à produire un maximum de compétences pour ses membres invite à un véritable changement de paradigme dans la production d'une offre d'éducation et de formation et à entrer dans le processus de jalonnement suivant :

- identifier avec le public visé les connaissances et compétences qu'il souhaite acquérir en fonction des résultats à atteindre ;
- débattre avec les organisations de proximité les moyens et outils de formation qui existent et qu'on peut utiliser tels quels, les moyens et outils existants qu'il convient d'améliorer et ceux qui sont inexistants et qu'il convient de concevoir ;

- déterminer avec l'ensemble des bénéficiaires leurs parcours de formation : qu'est-ce que chacun peut acquérir par lui-même, qu'est-ce qui demande une action collective de formation et qu'est-ce qui relève de l'appui et du conseil individuel ?
- définir avec tous les moyens de suivre et d'évaluer les compétences acquises et les résultats atteints.

Inscrire les actions de formation dans la dynamique existante des acteurs de terrain, en utilisant, améliorant et complétant les outils et moyens existants, est la manière la plus appropriée de prolonger et d'instituer dans la durée les interventions d'un projet ou d'une action donnée de développement des compétences.

#### 5.2.4. Selon quels critères d'efficacité ? Evaluer les effets de la formation à la fois sur les mentalités, les revenus et le comportement social

Les analyses de la structuration du secteur informel montrent que son identité est complexe et se définit à la fois en termes culturel, économique et social.

La dimension culturelle relève de la difficile séparation entre les dimensions domestiques et professionnelles de l'activité qui provoque la plupart du temps une vision faussée de la situation réelle et des capacités de développement de cette activité. Elle exige en tout premier lieu une séparation claire entre ce qui relève de la vie personnelle et familiale et ce qui relève de la vie professionnelle. Elle comporte également des représentations biaisées sinon fausses des obstacles à surmonter et survalorise trop souvent le rôle joué par l'accès aux financements externes au détriment d'une vision claire et raisonnée de l'activité. Les enquêtes randomisées de Banerjee et Duflo menées essentiellement en Asie du sud-est mettent en évidence le rôle de blocage que peut jouer une représentation culturelle qui déforme la réalité des faits.

La dimension économique concerne directement les capacités de calcul des revenus effectifs de l'activité, les possibilités de sortir de l'incohérence temporelle qui consiste à n'agir que dans le présent en ignorant l'importance de l'épargne, de l'investissement, de la connaissance effective des marchés et des bonnes règles de gestion comptable et financière. Elle peut être évaluée à partir de critères objectifs rendant compte des capacités de progression et de consolidation de l'activité.

Le comportement social a trait à ces marqueurs du processus de formalisation que sont le paiement ou non de l'impôt et de quel type d'impôt (pas d'impôt, impôt forfaitaire ou réel), la précarité ou la permanence de l'emploi (existence ou non de contrats de travail), les modes de rémunération (existence ou non d'un salaire fixe) ou encore la garantie d'une protection sociale (assurance maladie et/ou de retraite).

Les enquêtes réalisées auprès d'un nombre significatif d'acteurs informels montrent que l'élévation du niveau de compétences a des effets sur les mentalités, les résultats économiques et le processus de formalisation fiscal et social qui peuvent être mesurés et évalués de manière objective .

#### 5.2.5. Pour atteindre quels résultats durables ? Renforcer les capacités individuelles autant que les capacités collectives des acteurs informels urbains et ruraux

Les expériences d'éducation et de formation mises en œuvre par les pays en développement comme celles suscitées par les appels à proposition de l'Union européenne posent toutes la question de leurs capacités à dépasser les effets immédiats et à s'inscrire dans une perspective d'efficacité à moyenne ou longue durée. L'évaluation des projets européens pose clairement comme condition de

leur efficacité la capacité des dispositifs de développement des connaissances et compétences mis en place à améliorer les systèmes nationaux d'éducation et de formation et si possible à s'y intégrer en les transformant. La formation à la gestion et aux techniques de meilleure production des TPE soulève également la question de sa capacité à peser sur les institutions nationales tout en présupposant comme condition première de son efficacité la consolidation durable des activités économiques de ses bénéficiaires. Il s'agit de mettre en œuvre des outils et méthodes de formation et d'appui par la formation qui créent une véritable compétence entrepreneuriale susceptible de créer un cercle vertueux de croissance économique et d'intégration sociale. Les parcours et dispositifs de formation identifiés et analysés dans les sept pays des diverses sous-régions de l'Afrique soulignent quant à eux l'importance de renforcer durablement la capacité de formation de celles et ceux qui professionnalisent dans les faits la plupart des jeunes et des adultes du secteur. Il s'agit de faire en sorte que les développeurs de compétences que sont les maîtres d'apprentissage, les entrepreneurs urbains et ruraux et les organisations professionnelles dont ils sont membres puissent augmenter le niveau et la qualité de leurs prestations et ainsi dynamiser et faire évoluer l'ensemble des activités économiques du secteur vers plus de production de richesse et de valeur ajoutée.

Toutes les données collectées soulignent l'importance d'éduquer et de former les bénéficiaires potentiels en vue de leur permettre d'atteindre des objectifs socioéconomiques durables. Cela suppose que chaque formé doit pouvoir acquérir les compétences dont il a effectivement besoin pour développer et consolider son activité. Cela signifie surtout qu'une telle acquisition de compétences n'est efficace à moyen et long terme que si elle s'inscrit dans un travail collectif préalable, avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés, sur la manière dont les métiers évoluent en milieu urbain ou rural et modifient en conséquence les profils professionnels de ces métiers.

Il est nécessaire, pour atteindre des résultats durables, d'inscrire toute action de formation initiée en secteur informel dans une dynamique partenariale de réflexion et de mise en œuvre et de travailler notamment avec les organisations professionnelles du secteur, que ces organisations soient regroupées par métier, secteur d'activité ou au niveau territorial. A contrario toute action de formation initiée de manière isolée n'aura, sauf exception rarissime, aucune chance d'atteindre, dans la durée, les objectifs visés.

#### 5.2.6. Avec quels modes de reconnaissance ? Définir préalablement pour chaque parcours et dispositif de formation les modalités de sa possible certification

Il existe aujourd'hui un débat dans quasiment tous les pays, quelque soit leur niveau de développement, sur la nécessité de donner une valeur reconnue à toutes les formes de compétences acquises. L'UIL (UNESCO Institute for Life Long Learning) a récemment publié, à partir d'une enquête effectuée dans les cinq continents, un document définissant des lignes directrices pour la reconnaissance, la validation et l'accréditation des résultats des parcours et dispositifs de formation non formels et informels.<sup>66</sup> L'ADEA, comme déjà évoqué, a fait de la certification de toutes les compétences acquises, quelque soit par ailleurs leur mode d'acquisition, le cœur et le moteur du changement de paradigme proné et adopté lors de la Triennale de 2012 : passer du concept formel de système d'Enseignement et de la Formation technique et professionnelle (EFTP) au concept de

<sup>66</sup> UIL, (2012), *UNESCO Guidelines for the Recognition, Validation and Accreditation of the Outcomes of Non-Formal and Informal Outcomes*. Hamburg.

système de Développement des Compétences techniques et professionnelles (DCTP) intégrant toutes les voies formelles, non formelles et informelles de qualification. La raison principale de ce changement de paradigme était la nécessité de reconnaître et d'inscrire dans un cadre national de certification tout le développement des compétences promu par le secteur informel.

L'évaluation des projets du sous-programme européen « EFTP » considère la mise en place d'un dispositif de certification comme une des conditions de réussite de l'action de formation mise en œuvre. Mais elle ne dit rien sur les voies et moyens de concevoir ce dispositif et surtout sur la nécessité de l'anticiper au moment même de la conception de l'action. La plupart des expériences de formation dans les pays, qu'elles s'adressent aux jeunes ou aux adultes, vise à s'inscrire dans un cadre national de certification sans toutefois en apporter un début de preuve. Les quelques exceptions existantes concernent la certification de l'apprentissage rénové au Bénin qui donne accès à une certification nationale appelée CQP ou certificat de qualification professionnelle. Le Sénégal a également initié un apprentissage de type rénové qui donne accès au CAP ou certification d'aptitude professionnelle. Mais l'exigence d'un niveau initial élevé de scolarité pour entrer dans cet apprentissage exclut beaucoup de jeunes du secteur informel de l'accès possible à cette certification. Dans le domaine de la formation des adultes, c'est encore le Bénin qui a innové en créant un CQM ou certificat de qualification aux métiers, à valeur nationale, qui conduit à la reconnaissance et valorisation du diplôme de l'artisanat et dont la première édition a eu lieu fin 2012. De même des pays comme Maurice, l'Afrique du Sud, la Namibie ou les Seychelles ont mis en place des modes de reconnaissance des apprentissages informels qui donnent accès à une forme de reconnaissance au plan national.

Il paraît incontournable, au regard de l'ensemble de ces éléments, que tout programme d'action et d'intervention ciblé sur la formation en secteur informel doit nécessairement donner une valeur reconnue, sociale et économique, aux niveaux de compétences acquis. Cela exige que la certification soit inscrite comme un élément constitutif des résultats à atteindre. Cela exige surtout que toute ingénierie de parcours ou de dispositif de formation proposée soit ciblée sur un profil et un niveau de compétences dont la valeur et le niveau auront préalablement fait l'objet d'un accord entre l'ensemble des acteurs concernés.

### **5.3. Les mesures à prendre pour investir de façon prioritaire dans les besoins de compétences des jeunes et des adultes du secteur informel**

La mise en œuvre d'un cadre d'action globale d'élévation du niveau de compétences des jeunes et des adultes du secteur informel doit avoir pour objet de dynamiser le secteur informel, c'est-à-dire de le sortir de la trappe de la pauvreté et de la précarité et de le faire évoluer vers plus de revenu, de croissance durable et, en fin de compte, vers une intégration progressive dans les règles de la fiscalité, du droit de travail et de la protection sociale. Il s'agit par ce moyen de rendre prioritaire, en termes d'investissement humain et financier, un secteur économique qui est totalement sous-valorisé et souvent totalement ignoré par les politiques d'éducation et de formation mises en œuvre, bien qu'il occupe la très grande majorité des jeunes et des adultes des pays en développement et contribue largement et souvent majoritairement à la création de la richesse nationale.

La proposition de cadre d'action qui suit a été élaborée à partir des conclusions tirées de l'ensemble des expériences réalisées ou en cours pour former les jeunes et adultes du secteur informel, dont les projets du sous-programme européen EFTP. Elle définit, dans un premier temps, les hypothèses de départ d'un tel cadre (principes et modalités d'action) avant de lister des actions et dispositifs de

développement des compétences ayant montré leur efficacité et leur pertinence au cours de ces dernières années. Son but est de déterminer, à l'intérieur d'un cadre méthodologique donné, les mesures que les acteurs politiques nationaux et internationaux, mais également les acteurs économiques et professionnels et les partenaires techniques et financiers devront prendre s'ils veulent aider le secteur informel à passer d'une économie de la subsistance à une économie de la croissance et du développement durable. Ces mesures sont plus que jamais nécessaires car il devient évident pour l'ensemble des décideurs politiques et économiques que le développement des pays à faible revenu passe sans contestation aucune par un investissement prioritaire dans l'élévation de la qualité des productions et des services du secteur informel, laquelle est impossible sans l'élévation du niveau de compétences et de qualifications des actifs et des entrepreneurs du secteur.

### 5.3.1. Les a priori méthodologiques de la définition des mesures à prendre

Il s'agit des hypothèses de travail à prendre en compte avant toute intervention en secteur informel.

Figure 10: Les hypothèses de travail préalables aux mesures à prendre

**Première hypothèse :** le secteur informel n'est pas homogène, mais comporte deux grandes catégories d'acteurs : ceux qui sont les moins scolarisés et formés et luttent pour leur subsistance quotidienne et ceux qui ont un bon niveau d'éducation et de formation et ont de bonnes capacités de développement et de consolidation de leurs activités. Toute intervention dans le secteur doit distinguer en conséquence la catégorie de public à éduquer et former.

**Deuxième hypothèse :** le but premier de toute élévation du niveau d'éducation et de formation ne doit pas être la formalisation du secteur et des emplois informels, mais leur capacité à créer du revenu, de la richesse et de l'activité permanente et, par ce moyen, à entrer peu à peu dans un processus de régulation fiscale et sociale.

**Troisième hypothèse :** si l'élévation du niveau de connaissances et de compétences constitue en quelque sorte le moteur du développement, elle n'est vraiment efficace que si ses promoteurs investissent dans le même temps dans l'amélioration des infrastructures, dans la création d'un environnement favorable à la création de richesses et d'emplois et dans le développement de métiers et d'activités à haute valeur ajoutée. Un cadre d'action réduit aux seules interventions en éducation et formation serait inefficace et contre-productif.

**Quatrième hypothèse :** il ne suffit pas de multiplier les mesures et projets d'EFTP en faveur des jeunes et des adultes travaillant dans l'informel pour créer une dynamique de transformation du secteur, encore moins pour placer la réponse aux besoins de compétences de ces publics au cœur des stratégies et politiques d'éducation et de formation des pays. Encore faut-il élaborer et mettre en œuvre un cadre d'action globale plaçant le développement des compétences du secteur informel au cœur des priorités nationales et reconnaissant le rôle éminent que joue le secteur à la fois pour insérer les jeunes dans le monde du travail et professionnaliser l'immense majorité de la population active.

### 5.3.2. Les facteurs clés de l'efficacité et de la pertinence des mesures à prendre

Il s'agit de définir comment mettre en œuvre des parcours d'éducation et de formation avec le maximum d'efficacité et de pertinence possible. Les résultats des interventions et projets réalisés ou en cours ont permis de déterminer les grands facteurs d'atteinte des résultats visés.

Figure 11: Les facteurs clés de l'efficacité et de la pertinence du DCTP

**Premier facteur :** aucun projet et aucune action de développement des compétences ne peuvent réussir s'ils ne sont pas ciblés sur un public préalablement identifié et s'ils ne répondent pas à des besoins de connaissances et de compétences précisément diagnostiqués.

**Deuxième facteur :** il faut commencer par identifier, renforcer et si nécessaire améliorer les parcours et dispositifs d'éducation et de formation mis en œuvre par les acteurs informels avant de concevoir et instituer, depuis l'extérieur, des voies et des moyens inédits d'acquisition de

#### **connaissances et de compétences .**

**Troisième facteur :** on ne parvient à renforcer effectivement les connaissances et compétences des populations travaillant dans le secteur ou occupant des emplois informels que si on conçoit, met en œuvre et évalue des parcours et dispositifs en lien étroit avec les bénéficiaires et en partenariat direct avec les organisations économiques et professionnelles concernées et/ou avec les prestataires publics et privés les plus aptes à les mettre en œuvre.

**Quatrième facteur :** le développement des compétences des jeunes et adultes en situation d'informalité ne doit pas constituer un chapitre à part des politiques d'éducation et de formation de chaque pays, mais être partie prenante d'une approche globale situant au cœur des réformes l'éducation et la formation tout au long de la vie.

**Cinquième et dernier facteur :** les acteurs de l'économie informelle entreront d'autant plus volontiers dans un processus de régulation fiscale et sociale que les connaissances et compétences qu'ils auront acquises feront l'objet d'une reconnaissance professionnelle et d'une certification de valeur nationale.

#### **5.3.3. Des propositions de mesures à prendre pour développer des compétences des jeunes et des adultes du secteur informel**

L'analyse des expériences et projets actuellement mis en œuvre au bénéfice du secteur informel et de leur capacité à répondre de manière appropriée aux besoins de connaissances et de compétences de celles et ceux qui y travaillent permet de lister les mesures de formation les plus appropriées à l'élaboration d'un cadre d'action globale susceptible de réorienter les priorités actuelles des systèmes d'éducation et de formation.

Ces mesures, comme précisé dans les hypothèses de travail, doivent être différenciées selon qu'elles s'adressent à un public peu scolarisé et engagé principalement dans des activités ou emplois de subsistance ou à un public éduqué et engagé principalement dans des activités ou entreprises présentant de bonnes potentialités de croissance et de développement. Elles vont, dans le cas du public de deuxième niveau, au-delà des actions de type formation et développement des compétences et nécessitent la mise en place de structures de type appui et conseil qui suppléent au manque de soutien institutionnel dont les populations du secteur informel sont particulièrement privées.

Figure 12 : Les mesures à prendre dans le cadre d'un plan d'action globale

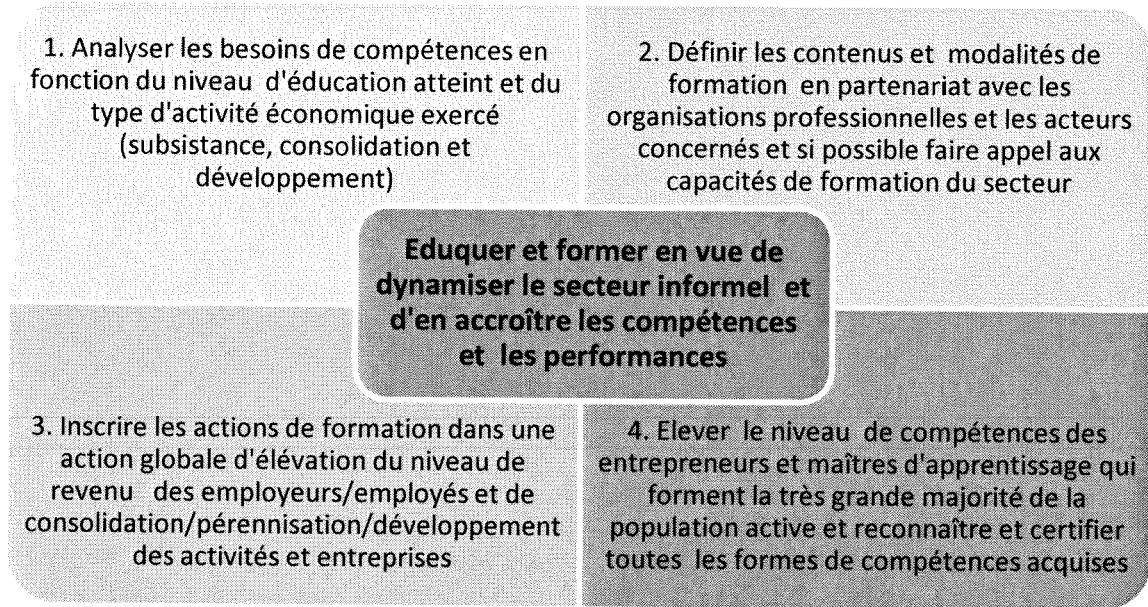
<b>Proposition de mesures pour le niveau « activités de subsistance »</b>	<b>Propositions de mesures pour le niveau « entreprises en croissance et développement »</b>
<b>Mesures d'éducation</b>	
21. <b>Alphabétiser de manière fonctionnelle toutes celles et ceux qui sont déscolarisés ou ont perdu leurs acquis scolaires car « savoir lire, écrire et compter » est la condition sine qua non de l'accès à la formation</b>	Sans objet
22. <b>Améliorer le niveau d'éducation des sous-scolarisés</b>	Sans objet
23. <b>Donner accès à toutes et à tous à un socle minimum de connaissances et de compétences tel que défini, pour l'Afrique, par la Triennale de l'ADEA</b>	Sans objet
<b>Mesures de formation professionnelle</b>	
24. <b>Organiser des formations à la gestion</b>	Idem

<p>afin de favoriser l'émergence d'un processus de régulation fiscale et sociale. Il s'agit d'aider à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. séparer les activités domestiques des activités professionnelles et pour cela former à des règles et outils de comptabilité précis (journal de caisse, tableau de bord)</li> <li>b. Initier aux règles de la fiscalité libératoire et/ou réelle</li> <li>c. initier aux règles de la protection sociale</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Idem</p>
<p><b>25. Former à une meilleure pratique du métier</b> (compétences de base et compétences spécifiques). Il s'agit d'aider à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. définir/actualiser le profil professionnel du métier pratiqué en partenariat avec les organisations professionnelles</li> <li>b. concevoir des contenus et outils de formation par type de métier accessibles à tous niveaux d'éducation</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Idem</p>
<p>26. Sans objet</p>	<p><b>Former à une meilleure pédagogie et pratique de formation/professionnalisation</b> des apprentis et des employés</p>
<b>Mesures de suivi, d'appui et de conseil</b>	
<p><b>27. Informer/former</b> sur les possibilités d'une extension/consolidation des activités professionnelles (marché essentiellement local)</p>	<p><b>Donner accès à des outils d'information et d'analyse</b> sur les potentialités de développement du métier et du secteur d'activité (marché local et national)</p>
<p><b>28. Organiser des activités de suivi</b> des formés dans le cadre de leur activité professionnelle</p>	<p><b>Organiser des activités d'appui et de conseil</b> en vue de l'élaboration d'un plan d'affaires et d'une demande motivée de financement</p>
<p><b>29. Proposer un dispositif permanent de mise à niveau</b> des connaissances et des compétences professionnelles</p>	<p><b>Proposer un dispositif permanent de mise à niveau et d'innovation</b> technologique et organisationnelle</p>
<p><b>30. Aider, si nécessaire, à la reconversion professionnelle</b></p>	<p><b>Aider, si nécessaire, à la réorientation des activités</b> vers des productions et des services mieux adaptés à la demande économique et sociale</p>

L'ensemble de ces mesures a la particularité de désigner de manière très concrète les types et contenus des parcours et types de dispositif à mettre en œuvre pour aider les acteurs informels à mieux gagner leur vie et à mieux entrer dans une logique de création de richesses et d'emplois. La dynamisation de l'économie informelle passe impérativement par ce genre de mesures qui ont montré à la fois leur efficacité et leur adaptabilité aux publics concernés. Mais celles-ci ne pourront être véritablement opérationnelles que si les décideurs des stratégies et politiques d'éducation et de

formation les inscrivent au cœur des réformes à mettre en œuvre selon un scénario cohérent qui part d'une analyse précise et ciblée des besoins de compétences, définit les réponses à y apporter en partenariat avec les organisations et acteurs du secteur, définit des voies et moyens de formation en tant qu'élément moteur d'un investissement global dans l'économie informelle et reconnaît, en fin de compte, les qualifications et niveaux professionnels atteints comme parties intégrantes d'un cadre national de certification.

Figure 13 : Le cadre d'action globale pour renforcer les compétences des jeunes et adultes du secteur informel



## En conclusion

Il existe aujourd’hui un consensus entre décideurs politiques nationaux, continentaux et internationaux, organisations du monde économique et professionnel et de la société civile, partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux pour affirmer qu’il n’y aura pas de développement durable en Afrique et, plus largement, dans l’ensemble des pays à faible revenus sans investissement continu et coordonné dans une économie qui emploie la très grande majorité de la population active, aide les pauvres à se nourrir et possède des capacités sous-exploitées de croissance et de développement. Un tel investissement n’aura jamais de rentabilité et d’efficacité à long terme s’il ne s’appuie pas sur un renforcement de la capacité des ressources humaines et plus concrètement sur une meilleure éducation et formation des jeunes et adultes du secteur informel.

L’importance de la contribution de ce secteur aux économies nationales des pays en développement a été reconnue depuis les années 1970. Les diverses avancées conceptuelles et opérationnelles ont permis de mieux en comprendre la logique économique et sociale, les obstacles à sa disparition programmée et surtout l’importance qu’il y avait à y investir pour lutter contre la pauvreté endémique et faire se lever l’espoir d’une entrée progressive de ses acteurs dans des logiques de croissance et même de développement à moyen et long terme.

Plus personne ne croit plus aujourd’hui à la disparition du secteur informel. Les illusions du passé se sont peu à peu transformées en convictions d’avenir : le développement des compétences des jeunes et des adultes auto-employés, employés ou entrepreneurs peut changer la normalité de l’informel en le transformant peu à peu en une économie capable de dépasser le stade de la subsistance et d’entrer dans des dynamiques de consolidation, de pérennisation, d’innovation et de régulation juridique et sociale.

L’appel à propositions lancé par la Commission européenne au bénéfice de l’EFTP en secteur informel participe de ces convictions. Il a donné des résultats probants tout en soulignant combien il était urgent de mieux connaître et cibler les besoins de compétences des bénéficiaires, de mieux inscrire les projets suscités par l’action communautaire dans la logique des dynamiques développées par les acteurs du secteur et de mieux intégrer les actions de formation ainsi conçus et mis en œuvre dans les dynamiques de réforme des pays concernés.

La présente étude ne répond pas à toutes les questions que pose la dynamisation par l’éducation et la formation du secteur informel car il est impossible de réduire tous les facteurs d’incertitude dus notamment au contexte de crise économique mondial qui a tendance à renforcer la précarité des emplois. Mais elle indique, à partir d’une analyse éprouvée de la structuration par niveau du secteur, les hypothèses de travail, les facteurs d’efficacité et les modalités d’action qui permettent de structurer et de mettre en œuvre un cadre d’action globale efficace et pertinent.

Le chemin ainsi tracé devrait permettre aux responsables européens des politiques de développement de concevoir des actions qui soient encore mieux ciblées sur des publics préalablement bien identifiés et encore davantage mobilisatrices des forces vives qui dès aujourd’hui forment et professionnalisent les jeunes et les adultes du secteur informel.

Il s’agit, ni plus ni moins, de participer à un changement de paradigme qui peut se définir comme suit : susciter une réforme en profondeur des systèmes d’enseignement et de formation en place afin qu’ils arrêtent de mobiliser tous leurs moyens pour une très faible minorité de bénéficiaires et mettent leurs ressources et appuis au service de l’élévation des connaissances, des compétences et

qualifications au service du plus grand nombre. En ce faisant les futures actions d'éducation et de formation aideront un maximum de femmes et d'hommes à augmenter significativement leurs moyens de lutter contre précarité de leurs emplois et pour un niveau et une qualité de vie sans lesquels il n'y aura pas de développement économique et social durable.

## Bibliographie

- ADEA (2012), *Triennale de l'éducation et de la formation en Afrique, Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications pour le développement durable de l'Afrique : comment concevoir et édifier une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation ?* Ouagadougou.
- AFD (2012), *L'économie dans les pays en développement.* Paris.
- AFD/DANIDA (2012), *Evaluation à mi-parcours du Plan décennal de l'Education du Bénin.* Paris/Copenhague.
- AFRISTAT (2008), *Mesure du secteur informel dans les Etats d'Afrique subsaharienne.* Bamako.
- Banerjee.A., Duflo, E., (2012), *Repenser la pauvreté.* MIT.
- BIT (2002), *Travail décent et économie informelle.* Genève.
- BIT (2012), *L'amélioration de l'apprentissage informel en Afrique, Un guide de réflexion.* Genève.
- Charmes, J., (2003), *Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel.* Paris.
- Charmes, J., (2008), *Rapport de l'Afrique de l'Ouest 2007/2008.* Paris.
- Central Statistical Authority (2003), *Report on urban informal sector, Sample survey.* Addis Ababa.
- Cohen, D., (2012), *Homo economicus, Prophète (égaré) des temps nouveaux.* Paris.
- Collège Coopératif Provence, Alpes, Méditerranée (1999), *Les apprentissages en milieu urbain, Formation professionnelle dans le secteur informel en Afrique,* Ministère des Affaires Etrangères, Paris.
- Dialogue N° 25 (2006), *La lettre d'information de DIAL.*
- Direction de la Statistique, (2005), *Synthèse des principaux résultats de l'enquête nationale sur le secteur informel non agricole, (1999/2000),* Rabat.
- Eyraud, F., Annycke, P., (2012), *Assessment of projects selected by call for proposals targeting the informal economy.* Final report. Brussels.
- Ha-Joon Chang, (2012), *2 ou 3 choses que l'on ne vous dit jamais sur le capitalisme.* Paris.
- Heitman, W., (2011), *Lessons learned from selected National Qualifications Framework in Africa.* GTZ. Eschborn.
- Hugon, Ph., (2010), *Géopolitique de l'Afrique.* Paris.
- ILO, (1972), *Employment, Incomes and Equality. A Strategy for Increasing Productive Employment in Kenya,* ILO, Geneva.
- ILO (2012), *Measuring informality : a statistical Manuel on informal sector and informal employment.* Pre-edition. Geneva.
- Institut National de la Statistique (2006), *Enquête sur le secteur informel.* Yaoundé.
- Ministère de la jeunesse et de l'Emploi (MJE, 2008). *Politique nationale de l'emploi (PNE).* Ouagadougou.
- Morrisson Ch. et Mead D. (1996), "Pour une nouvelle définition du secteur informel", *Revue d'économie du développement.*

N'Doye, M., Walther, R., (2012), *Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques pour le développement durable de l'Afrique : comment concevoir et édifier une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation*. Synthèse générale. Tunis

OCDE/BAfD (2012), *Perspectives économiques en Afrique2012*. Paris

OCDE, Centre de Développement (2009), *L'emploi informel dans les pays en développement : une normalité indépassable*. Paris.

Savadogo, B. (2012), *Intervention sur le secteur informel lors d'un séminaire de la GIZ*. Eschborn.

Savadogo, B., Walther,R., (2012), *Développement d'un réseau de centres d'appui à la très petite entreprise en Afrique subsaharienne par la formation à la gestion aux techniques artisanales*. Rapport d'évaluation de la convention programme AFD/IECD.

STATECO (2005), *Méthodes statistiques et économiques pour le développement et la transition*, N° 99, Paris.

Eyraud, F., Annycke, P., (2012), *Assessment of projects selected by call for proposals targeting the informal economy*. Final report. Brussels.

UNESCO (2010), *Données mondiales de l'Education*. Paris.

UNESCO (2010), *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010, Atteindre les marginalisés*. Paris.

UNESCO (2012), *Rapport mondial de suivi sur l'EPT, Jeunes et compétences, L'Education au travail*. Paris.

Walther, R., (2008), *Nouvelles formes d'apprentissage en Afrique de l'Ouest*. Paris.

Walther, R. avec le concours de Filipiak, E. ( 2007), *La formation professionnelle en secteur informel*. AFD. Paris.

Walther.R., Tamoifo, M., « *L'itinéraire professionnel du jeune africain* », *Les résultats d'une enquête auprès de jeunes leaders africains sur les dispositifs de formation professionnelle post-primaire* », AFD, DT, N°78

Word Bank, (2009), *Africa, Development indicators 2008/09, Youth and Employment in Africa: the Potential, the Problem, the Promise*. Washington.